

Année académique 2023 - 2024

MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Cocq

Céline

Le langage inclusif dans les groupes militants féministes et/ou queer :

**développer de nouvelles pratiques langagières
sans reproduire de rapports de domination**



©collages_feministes_bruxelles

Professeur Philippe Hambye

UCLouvain

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel et que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance. Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement constitue un plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat comme prévues dans le *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* au Chapitre 4, Section 7, article 107 à 114.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude.

Nom, Prénom :

Date :

Signature de l'étudiant·e :

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a series of loops and a vertical line extending downwards.

Prendre la parole, c'est toujours proposer un monde.

- Julie Abbou, Tenir sa langue

Remerciements

J'ai eu la chance d'être accompagnée dans la rédaction de ce mémoire par Philippe Hambye, mon passionné et passionnant promoteur. J'aimerais le remercier et souligner sa disponibilité, son écoute, la qualité de nos discussions, la clarté et la pertinence de ses retours.

Anne-Catherine Simon a accepté d'être lectrice de ce travail. Qu'elle en soit également remerciée.

Laélia Véron, grâce à son podcast « Parler comme jamais », m'a démontré que la linguistique pouvait être accessible, joyeuse et populaire, et m'a redonné l'envie de m'y intéresser, jusqu'à y consacrer aujourd'hui mon mémoire de Master.

Ce mémoire existe grâce à toutes les personnes qui ont participé à ma recherche de terrain : les 215 personnes qui ont pris le temps de participer à l'enquête en ligne, ainsi que Lise, Rey et J*, les trois militante·s qui m'ont accordé leur confiance et lors des entretiens. La qualité de nos échanges est pour beaucoup dans la richesse de cette analyse.

Je tiens aussi à témoigner toute ma reconnaissance à mes lectrices : Camille, Lucie, Jérémy et Nicolas. Leurs relectures attentives et leurs commentaires judicieux ont été extrêmement précieux.

Ma gratitude va également à mes parents, qui ont encouragé dès le plus jeune âge mon goût de la lecture, point de départ de tout.

Merci à mes amies (un peu, beaucoup, passionnément) féministes. Réfléchir, discuter, grandir, vieillir ensemble représente un défi et un plaisir sans cesse renouvelés.

Merci à mes enfants, Gary et Maxim, grâce à qui je suis entrée de plain-pied dans le féminisme. Leur vitalité et leur curiosité pour le monde me rappellent chaque jour pourquoi il est aussi crucial de s'engager pour une société plus inclusive et plus juste.

Enfin, je remercie infiniment Greg, pour son soutien indéfectible, pour tout le chemin parcouru et celui encore à venir. Ma reconnaissance est incommensurable.

Note de l'auteurice

Vous vous en doutez, vu l'intitulé de ce mémoire : le travail que vous vous apprêtez à lire est rédigé en langage inclusif.

Au fil du texte, j'utilise différentes techniques, notamment : doublets complets, néologismes, termes épiciques, accords de proximité ou de majorité et (beaucoup de) points médians. Certaines parties sont rédigées au féminin générique, d'autres en système non-binaire avec le morphème x. À certains endroits, votre lecture en sera facilitée, à d'autres, vous aurez, peut-être, l'impression que vous lisez avec moins de fluidité. Ne vous en faites pas : plusieurs études ont aujourd'hui démontré qu'il s'agit avant tout d'une question d'habitude¹.

Pour ma part, je suis convaincue par la portée transformatrice du langage et une adepte de ces nouvelles formes. Opter pour une rédaction qui explore une grande variété de procédés constitue donc aussi une manière de mettre en perspective ma propre pratique du langage inclusif.

À propos précisément de cette dénomination : vous en avez certainement déjà rencontré d'autres. Parmi celles-ci, "écriture inclusive", "rédaction non-sexiste" ou "langage épicique" sont les plus fréquentes. Je choisis d'utiliser "langage" plutôt qu'"écriture" parce que ces pratiques ne se cantonnent pas à l'écrit, elles s'invitent de plus en plus à l'oral. J'opte également pour le terme "inclusif", qui me paraît le plus adéquat pour refléter l'engagement politique des groupes étudiés dans ce mémoire.

D'autres notions reviennent fréquemment au fil des pages : j'utilise le plus souvent le pluriel pour parler des « féminismes », car il s'agit d'un mouvement hétérogène et multiforme. « Collectives » est employé pour évoquer les groupes militants, car nombre d'entre eux, composés en majorité de personnes FINTA², choisissent ce terme pour se désigner.

Pour plus de fluidité de lecture, les textes initialement rédigés en anglais ont été traduits, avec l'aide du logiciel de traduction DeepL.

¹ Notamment (Tibblin, 2020).

² Femmes, personnes Intersexes, personnes Non-Binaires, personnes Trans ou Agenre (Les Sous-Entendues ASBL, s. d.)

Table des matières

| | |
|---|----|
| Remerciements | 3 |
| Note de l’auteurice | 4 |
| Introduction | 7 |
| Chapitre 1 : La langue et le langage, objets de recherche féministe | 9 |
| 1.1. La recherche féministe..... | 9 |
| 1.2. Un peu d’égo-histoire | 10 |
| 1.3. Langages et féminismes..... | 11 |
| Chapitre 2 : Le langage inclusif : trouble dans la langue ? | 13 |
| 2.1. Langage inclusif : de quoi parle-t-on ? | 13 |
| 2.2. Politisation du langage inclusif..... | 14 |
| 2.1.1. Expérimentations au sein des milieux militants | 17 |
| 2.1.2. Standardisation et institutionnalisation | 19 |
| Chapitre 3 : Une langue à soi ? Le langage inclusif comme facteur de distinction dans les groupes militants | 23 |
| 3.1. Le mouvement social en tant que communauté de pratique..... | 23 |
| 3.2. Le langage légitime en tant que pouvoir symbolique..... | 25 |
| 3.3. L’insécurité linguistique et l’illégitimité qui en résulte | 26 |
| 3.4. Les rapports de pouvoir au sein des mouvements sociaux : le piège de la pureté militante | 26 |
| Chapitre 4 : Questions et méthodologie de recherche..... | 29 |
| 4.1. Questions de recherche et objectifs | 29 |
| 4.2. Méthodologie..... | 30 |
| 4.2.1. L’enquête quantitative | 30 |
| 4.2.2. Les entretiens semi-directifs..... | 31 |
| Chapitre 5 : Analyse des résultats de l’enquête et des entretiens | 35 |
| 5.1. Résultats de l’enquête quantitative | 36 |
| 5.1.1. Composition du panel | 36 |
| 5.1.2. Le langage inclusif : une pratique qui se diffuse | 37 |
| 5.1.3. Phénomènes de correction | 41 |
| 5.2. Les entretiens semi-directifs | 48 |
| 5.2.1. Le langage inclusif comme pratique commune | 48 |
| 5.2.2. Le défi d’inclure sans exclure | 52 |
| 5.2.3. La question de la standardisation | 53 |

| | |
|---|----|
| Chapitre 6 : Discussion | 57 |
| 6.1. Une tension entre créativité et normativité..... | 57 |
| 6.2. Gestion des risques | 58 |
| 6.3. Quel projet politique ? | 59 |
| 6.4. Quelques pistes | 61 |
| 6.4. Limites et biais de la recherche | 62 |
| Conclusion..... | 64 |
| Bibliographie..... | 66 |
| Résumé | 73 |
| Abstract | 73 |
| Mots-clés | 73 |

Introduction

Avez-vous déjà remarqué cette tendance, sur les réseaux sociaux, à disqualifier les arguments de quelqu'un·e au prétexte que son commentaire contient des fautes d'orthographe ? Sous des publications de comptes engagés autour de questions féministes et/ou queer, j'ai observé que le même phénomène est parfois à l'œuvre, par exemple lorsqu'une personne n'a pas recours à un lexique jugé adéquat, ou qu'elle utilise uniquement le masculin générique. Comme si le mouvement avait désormais une manière de s'exprimer bien définie et que le degré de féminisme des individus y était indexé. En effet, tandis que pour le président français Emmanuel Macron, « dans cette langue, le masculin fait le neutre : on n'a pas besoin d'y rajouter des points au milieu des mots, ou des tirets, ou des choses pour la rendre illisible » (Le Monde, 2023), les milieux militants continuent à développer d'autres pratiques. En utilisant ces nouvelles formes, ils entendent s'inscrire en faux contre une vision du monde qui persiste à consacrer un système considéré comme hétéro-patriarcal et sexiste. Ces pratiques sont toutefois parfois assimilées à une radicalité excessive ou à une sorte de purisme militant.

Ce mémoire cherche à observer si et comment, au sein des groupes féministes et/ou queer, de nouvelles pratiques langagières plus inclusives peuvent continuer à s'inventer, sans reproduire des rapports de domination similaires à ceux qu'elles entendent combattre. Pour ce faire, j'ai mené un travail de recherche afin, d'une part, d'identifier si le langage inclusif représente un élément de distinction à l'aune duquel se mesure le degré de bonne militance au sein des mouvements féministes, et d'autre part, s'il y a lieu, de réfléchir à des manières dont déjouer ce mécanisme.

Dans une première partie, je rappelle que les mouvements féministes se sont de longue date intéressés au langage et ont fait du champ linguistique un terrain de recherche, ainsi que de lutte politique. Après avoir mieux circonscrit les contours du langage inclusif, je reviens ensuite sur la manière dont ce dernier est précisément investi par cette politisation. Au moyen d'outils empruntés à la sociologie, à la sociolinguistique et aux savoirs de terrain, je définis également le cadre théorique dans lequel se situe ce travail. Dans une seconde partie, après un point consacré à la méthodologie et aux questions de recherche, je propose une analyse de données collectées lors d'une enquête quantitative auprès de 215 personnes et d'entretiens semi-directifs avec les représentant·es de trois collectives féministes et/ou queer. Le dernier chapitre

est consacré à une discussion des résultats afin d'ouvrir la réflexion et de proposer quelques perspectives.

Avec ce mémoire en Études de Genre, qui prend place dans le champ de la sociolinguistique, j'espère pouvoir participer à la production d'un savoir féministe qui contribue non seulement à réfléchir les rapports de pouvoir, mais aussi à créer du lien et penser de nouvelles dynamiques collectives.

Chapitre 1 : La langue et le langage, objets de recherche féministe

1.1. La recherche féministe

Cette recherche, située dans le champ de la sociolinguistique, prend place dans le cadre d'un Master en Études de Genre, et se réclame donc d'une épistémologie féministe. Selon la sociologue Isabelle Clair, « enquêter en féministe » implique d'ancrer sa recherche au sein du mouvement et de se nourrir des savoirs produits par ce dernier : il s'agit de « se référer à un corpus bibliographique (riche de plusieurs décennies de recherches théoriques et empiriques) et à un ensemble de pratiques forgées et renouvelées dans le mouvement social » (Clair, 2016). Dans cette optique, j'aborde la rédaction de ce mémoire avec pour bagage non seulement les enseignements, textes, lectures incorporées durant cette année de Master, mais aussi les réflexions politiques forgées lors de mon parcours féministe personnel.

Une autre caractéristique constitutive de cette approche réside en une attention particulière portée à la réflexivité. Conceptualisées par les philosophes américaines Donna Haraway et Sandra Harding, les théories des *savoirs situés* ou du *féminisme de point de vue* représentent un apport majeur à la méthode scientifique de ces dernières décennies. Pour produire du savoir, Haraway recommande une « relation critique et réflexive à nos propres pratiques de domination et à celles des autres ainsi qu'aux parts inégales de privilèges et d'oppression qui constituent toutes les positions » (Haraway, 2007). Il s'agit de se situer au sein des dynamiques sociales et surtout d'identifier son rôle dans les rapports de pouvoir qui s'y jouent. Si l'exercice n'est pas forcément aisé, il est néanmoins nécessaire pour s'approcher d'une « objectivité forte », qui « exige que le sujet de la connaissance soit placé sur le même plan causal critique que les objets de la connaissance » (Harding, 1992). Cette objectivité, qui se situe aux antipodes d'une aspiration à la neutralité et à l'universalité, incite les chercheurs et chercheuses à se pencher sur leur propre vécu et à admettre qu'« ils et elles visent à répondre à ce qui est un problème pour eux/elles » (Clair, 2016).

1.2. Un peu d'égo-histoire³

J'ai par conséquent été amenée à réfléchir à ce qui me pousse à investir cette question du langage, et plus particulièrement du langage inclusif. En me prêtant au jeu de l'égo-histoire⁴, j'ai pu mettre des mots sur quelques éléments fondamentaux pour définir les contours de mon point de vue situé.

J'ai très tôt pris conscience de l'atout que pouvaient représenter la bonne maîtrise de la langue française ainsi que les facilités en expression orale et écrite. Ce capital culturel, très valorisé par mes parents issus de la classe moyenne, me permit tour à tour d'être la seule de la fratrie à disposer d'une « chambre à soi », de me couler avec succès dans le moule scolaire, de me sentir socialement acceptable à l'adolescence et enfin d'être la première de la famille à "faire l'unif" en m'inscrivant en langues et littératures romanes. Le sentiment que ce bagage intellectuel pouvait se muer en levier d'ascension sociale s'accroît lors de mon cursus universitaire : la langue française y était sacralisée, l'acquisition, la maîtrise et la valorisation de la norme était notre sujet d'étude, notre expertise, et ce n'est que bien plus tard que mon rapport à celle-ci allait se modifier.

Quant au féminisme, comme de nombreuses personnes de ma génération, c'est la déferlante #MeToo qui me fit réaliser le caractère systémique des discriminations et violences sexistes. Je commençai à m'informer, à nouveau essentiellement par le prisme de la lecture, mais aussi via le vaste catalogue de podcasts sur le sujet qui émergea à ce moment-là. Ce fut cependant l'annonce de l'arrivée de mon deuxième fils qui acheva d'opérer la bascule. À l'idée d'élever deux garçons, je me sentis en effet investie d'une énorme responsabilité, qui allait nécessiter de m'outiller et de m'engager plus concrètement. Je découvris les apports du féminisme intersectionnel et compris qu'on pouvait appliquer une lecture genrée à n'importe quel sujet ou discipline. Depuis quelque temps, je ressens l'urgence de mieux comprendre les mécanismes de ces deux autres formes de discrimination que sont le racisme et le classisme. Un glissement s'est progressivement opéré : je ne considère plus la maîtrise des codes et des normes, y compris

³ Ce paragraphe est une reformulation d'un exercice d'égo-histoire réalisé en octobre 2023 dans le cadre du cours d'Epistémologie de la recherche en Études de Genre d'Audrey Lasserre.

⁴ Ce « genre nouveau » initié dans les années 1980 par l'historien Pierre Nora, consiste pour le chercheur à « avouer le lien étroit, intime et tout personnel qu'il entretient avec son travail », « se regarder lui-même en objet d'enquête » et à « expliciter [...] le lien entre l'histoire qu'on a faite et l'histoire qui vous a fait » (Nora, 1987).

la norme langagière, comme un élément de prestige, mais comme une forme de privilège, et partant, comme un possible facteur de domination. Je constate aussi que cette norme est de plus en plus instrumentalisée par des mouvements de droite voire d'extrême-droite, et cela m'intime le besoin d'agir.

C'est pourquoi, vingt ans après mon mémoire en littératures romanes, j'ai choisi aujourd'hui de m'orienter vers la sociolinguistique pour ce mémoire en Études de Genre. Les travaux de la linguiste féministe Julie Abbou ont été déterminants dans ma réflexion, raison pour laquelle ses apports théoriques et politiques émaillent ce mémoire. Convaincue par les bienfaits d'une langue moins sexiste, ma volonté est de mener une recherche qui encourage l'usage de nouvelles formes langagières qui, bien qu'éminemment politiques, limitent la reproduction des rapports de domination. Mon objectif, en somme, est à nouveau d'étudier, explorer, utiliser le langage, cette fois non pour me distinguer, mais pour produire un savoir féministe qui contribue à construire un nouvel équilibre dans les rapports de pouvoir et à créer du lien.

1.3. Langages et féminismes

Qui a le droit de (se) dire, de qui la parole est-elle entendue, qui parle la langue légitime, qui décide quels sont les discours qui comptent ? Ces questions, qui relèvent toutes de la langue et du langage, convergent vers une même thématique : celle de la (ré)appropriation de la parole, qui figure en bonne position parmi les objectifs des mouvements sociaux qui luttent pour le droit de minorités, les courants féministes ne faisant pas exception. En tant que perspective politique et mouvement social, ces derniers placent au cœur même de leur mouvement non seulement l'analyse, mais aussi une forme de subversion des rapports de pouvoir. Dès lors, « peut-être parce que le genre est le seul rapport de pouvoir indexé par une catégorie grammaticale, le féminisme a depuis longtemps identifié la langue comme un lieu primordial de la fabrique du genre, et donc comme un lieu de lutte » (Abbou, 2017). Et pour l'investir, il peut compter sur le cercle vertueux formé d'une part par les nombreuses recherches en Genre et Langage, constituées aujourd'hui en véritable champ disciplinaire, d'autre part par les tout aussi nombreux savoirs militants.

La réflexion de la philosophe féministe Mona Gérardin-Laverge est un parfait exemple de cette dynamique. Elle identifie trois plans sur lesquels activer la « puissance d'agir féministe ». D'abord sur les « actes de paroles hétéro-sexistes ». Ensuite, sur les « structures sociales

inégalitaires qui donnent le pouvoir » à ces actes de parole, qui à leur tour les renforcent. Enfin, sur ce que ces paroles produisent en termes de représentations de soi chez les individus minorisés (Gérardin-Laverge, 2017). Comme nous le verrons lors de la description de mon terrain, c'est bel et bien à ces différents niveaux que les groupes étudiés dans le cadre de ce mémoire portent, via l'usage du langage inclusif, leur action militante.

Si l'action par le langage contribue en effet à agir sur le système patriarcal, pourquoi alors mener une recherche qui consiste à identifier les risques que peut générer l'usage du langage inclusif ? N'est-ce pas donner du grain à moudre à ses détractaires⁵ ? La militante Elsa Deck Marsault mène la même réflexion dans son ouvrage qui explore les violences au sein des milieux militants féministes et queer. Dès le premier chapitre, elle évoque la possibilité d'une récupération politique qu'elle choisit d'outrepasser, car « il est plus important que tout de visibiliser nos dysfonctionnements internes pour nous y confronter afin de les dépasser » (Deck Marsault, 2023). Questionner la domination symbolique au sein même des groupes dominés peut en effet s'avérer tabou. Pourtant, c'est une démarche nécessaire qui peut selon moi être bénéfique sous bien des aspects : elle permet d'amener au sein des groupes militants de la réflexivité par rapport non seulement à leurs pratiques et leur positionnement politique, mais aussi aux interactions et aux rapports de pouvoir qui s'y jouent. En effet, comme le rappelle la sociologue féministe Aurore Koechlin, « la création d'un espace *safe* ne met pas fin comme par magie aux dominations même dans le cadre de l'espace en question ». Dans son essai sur la révolution féministe, elle indique qu'une culture de la radicalité présente dans certains milieux militants devient « une culture de l'élection et de la distinction » (Koechlin, 2019). Un des objectifs de cette recherche est donc d'identifier à quel point le langage inclusif peut devenir, chez les militant·es, un des instruments de cette distinction, et d'observer si et comment on peut déjouer ce mécanisme.

⁵ Proposition de genre neutre d'après le « système al » d'Alpheratz.

Chapitre 2 : Le langage inclusif : trouble dans la langue ?

Dans le courant des années 1970, les pays francophones occidentaux voient émerger des recherches sur la sexuation dans la langue française et une critique du système grammatical des genres, sous l'impulsion d'études féministes qui fustigent une invisibilisation, voire une aliénation des femmes via le langage (Coutant, 2021; Elmiger, 2017). La plupart des travaux linguistiques sont alors consacrés aux politiques linguistiques de féminisation et à la variation sociolinguistique (Abbou, 2011; Greco, 2014). Au cours des années 2000, les Études de Genre⁶, et par conséquent la mise au jour de stéréotypes genrés qui imprègnent nos sociétés et la remise en question de la binarité, contribuent à ramener la question de la langue à l'avant-plan⁷. Aujourd'hui, plusieurs stratégies, grammaticales, lexicales ou encore typographiques sont mobilisées pour donner au français une tournure plus inclusive, c'est-à-dire moins sexiste et plus représentative des diverses identités de genre. Dans ce chapitre, après une brève description du langage inclusif, je m'intéresse aux significations politiques que peuvent aujourd'hui revêtir son usage ou au contraire son rejet.

2.1. Langage inclusif : de quoi parle-t-on ?

Pour les personnes qui militent pour la généralisation de son emploi, le langage inclusif comporte plusieurs enjeux. D'une part, il s'agit de visibiliser les femmes et les personnes minorisées, et par conséquent de remettre en question le masculin comme genre grammatical générique neutre. D'autre part, il peut viser à la neutralisation de la binarité de genre, autrement dit une critique de la bi-catégorisation, et donc de la hiérarchisation, qu'elle induit. Les partisan·es du langage inclusif entendent combattre les stéréotypes genrés et visibiliser, au sein de la langue et au moyen de celle-ci, des groupes sociaux que le discours dominant, en les invisibilisant, contribue à minoriser. On pourrait également parler de français non-exclusif et le définir, avec la linguiste Alpheratz, comme « une variété du français fondée sur le traitement non standard du genre grammatical en raison d'un rejet d'une hiérarchie entre les représentations sociales ou symboliques associées aux genres grammaticaux masculin et féminin » (Alpheratz, 2019). Parmi les techniques et stratégies qui relèvent du langage inclusif,

⁶ Le point de départ de l'essor des études de Genre en Europe francophone est souvent situé à la parution de la traduction française de l'ouvrage fondateur de Judith Butler, *Gender Trouble*, en 2005.

⁷ Pour une généalogie des recherches linguistiques sur le genre voir (Greco, 2014).

certaines constituent un retour à des pratiques déjà attestées par le passé (comme l'accord de proximité ou de majorité), d'autres sont plus novatrices (tels les néologismes ou l'utilisation de doublets avec recours au point médian)⁸.

La littérature scientifique s'est largement emparée de la thématique du langage inclusif, qu'il s'agisse d'analyser les conditions historiques et sociales de son apparition⁹, d'étudier ses impacts sur nos représentations mentales¹⁰ ou encore d'observer les processus d'institutionnalisation de ces formes langagières. À ce sujet, on peut notamment se référer au travail de compilation, toujours en cours, opéré par le linguiste Daniel Elmiger, qui en date du 13 mars 2024 a déjà recensé 3015 guides de « langue non sexiste / inclusive » dans plus de 40 langues. (Elmiger, 2021). Il s'agit donc d'un thème éminemment actuel, qui occupe non seulement le paysage de la recherche académique, mais aussi celui des sphères politique et médiatique. Dans ce mémoire, j'observe les enjeux politiques qui sont liés à l'usage du langage inclusif, mais surtout certains effets de sa pratique au sein des groupes militants ou chez les personnes qui les fréquentent.

2.2. Politisation du langage inclusif¹¹

[...] le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer.

- Michel Foucault, L'ordre du discours, 1970

Le langage est politique. Cette affirmation aurait pu figurer parmi les slogans des militantes de la deuxième vague¹², tant les pratiques langagières sont cruciales lorsqu'il est question d'agir sur le social et tant la question est centrale au sein des études féministes. L'intellectuelle Monique Wittig écrit par exemple, dans un essai sur la marque du genre publié en 1985 : « le langage projette des faisceaux de réalité sur le corps social. Il l'emboutit et le façonne

⁸ Pour un panorama des différentes techniques pour rendre son langage inclusif, voir par exemple Viennot et al. (2018).

⁹ Voir par exemple (Viennot, 2017).

¹⁰ Voir notamment (Chatard et al., 2005), (Brauer & Landry, 2008) ou (Gygax et al., 2021).

¹¹ Des extraits de cette partie sont issus d'un travail réalisé en juin 2024 dans le cadre du cours de Philosophies féministes et de genre de Nathalie Grandjean.

¹² Le concept de *vague* est généralement utilisé lorsqu'on parle du mouvement féministe. Il permet de souligner « l'extension dans le temps et dans l'espace » des différents moments du mouvement, et de « marquer autant une rupture qu'une continuité » (Koechlin, 2019, p.17).

violemment » (Wittig, 2018, p. 135). Et pour cause, comme le rappelle le linguiste Philippe Hambye, « la plupart des pratiques sociales sont toujours, ne serait-ce qu'en partie, des pratiques langagières, des pratiques organisées, effectuées et catégorisées par le biais du langage » (Hambye, 2017). Cette prise sur le social par le biais du langage, et plus particulièrement pour ce qui nous occupe ici la manière d'agir sur le genre, c'est ce que la linguiste Julie Abbou qualifie de « micropolitique féministe, au sens d'une politique qui s'infiltré dans tous les espaces de la vie, y compris l'écriture, dans l'héritage de l'idée féministe selon laquelle "le privé est politique" » (Abbou, 2022, p. 156). Si on s'accorde sur la dimension éminemment « constitutive et transformatrice du monde social » des pratiques langagières (Boutet, citée dans (Hambye, 2017), on comprend en quoi celles qui entendent mobiliser la langue à des fins de remise en cause de l'ordre moral sont particulièrement politiques et sujettes à discussions.

Affirmer que le langage inclusif divise relève en effet de l'euphémisme. Plus ses techniques bousculent ce qui est communément considéré comme la norme, le français "correct" et standardisé, plus il rencontre de résistances, particulièrement au sein des milieux conservateurs, Académie Française en tête. C'est ainsi qu'en France, en 2017, un manuel scolaire des éditions Hatier rédigé en utilisant des techniques d'écriture inclusive, notamment le point médian, suscite une vive polémique. Le clivage et la bataille idéologique qui s'installent sont parfaitement illustrés par les différences de traitement notables dans les articles de presse concernant la sortie de ce manuel¹³. Le langage inclusif devient un sujet de société à propos duquel les élites intellectuelles entendent se positionner, et le point médian cristallise les tensions : il « a acquis une forme de valeur idéologique, un emblème à utiliser lorsqu'on milite en faveur de l'écriture inclusive, et un symbole à abattre si on s'y oppose » (Simon & Vanhal, 2022). Un autre exemple éloquent : la bataille que se livrent en 2020, par tribunes médiatiques interposées, des linguistes anti et pro-écriture inclusive. Trente-deux chercheuses et chercheurs publient dans l'hebdomadaire *Marianne* une tribune qui fustige une « écriture excluante », qui « déconstruit les savoirs, s'impose par la propagande et exclut les locuteurs en difficulté au nom de l'idéologie » (Tribune collective, 2020). En réponse, soixante-cinq autres linguistes co-signent à leur tour, dans le quotidien *Mediapart*, une tribune (rédigée au féminin générique) qui accuse leurs confrères et consœurs de vouloir « confiner la linguistique en dehors du social, du politique et du médiatique en rêvant ainsi d'une discipline sans ancrage dans le réel langagier

¹³ Par exemple : « Un manuel scolaire écrit à la sauce féministe » *Le Figaro*, versus « Prêt·e·s à utiliser l'écriture inclusive ? » *Libération*.

de leur époque, et en faisant passer leur propre position idéologique pour de la neutralité » (Les invités de Mediapart, 2020). Que ce soit dans le choix des mots (par exemple le recours, par les deux parties, au terme *idéologie*) ou des titres de presse qui publient ces plaidoyers, les enjeux sont, de manière explicite, politiquement et idéologiquement marqués.

Cependant, les attitudes concernant le langage inclusif ne se résument pas à une simple opposition entre les personnes qui y sont favorables et celles qui y sont réfractaires, ou entre mouvements progressistes et conservateurs. Si l'emploi du langage inclusif s'est aujourd'hui répandu dans de nombreuses sphères de la société, qu'elles soient académiques, médiatiques ou institutionnelles (Loison-Leruste & Perrier, 2021), ces pratiques recouvrent « des valeurs et des forces politiques multiples selon les espaces discursifs » (Abbou, 2019). En effet, parmi celles et ceux qui préconisent son usage, on peut observer des intentions et des modalités bien différentes : d'un côté, une position engagée, qui fait de l'emploi et de la diffusion du langage inclusif un objet de revendication politique, un levier indispensable et indiscutable dans la lutte pour plus d'égalité de genre. L'emploi de techniques langagières qui favorisent la visibilité et/ou la neutralisation de genre constitue alors une matérialisation concrète de la critique sociale portée par les groupes militants féministes et/ou queers. De l'autre, une tendance à adopter certaines pratiques du langage inclusif au nom de valeurs morales (le plus souvent l'égalité femmes-hommes) considérées comme faisant désormais partie du bon sens commun (notamment grâce au travail opéré par les militant·es pour mettre ces thématiques à l'agenda politique). Comme le note Julie Abbou, « deux paradigmes » ont fait leur apparition « celui plus institutionnel de la parité (ou du moins plus audible institutionnellement) et celui plus militant de l'antisexisme » (Abbou, 2023). Aujourd'hui, ce qui relève de l'égalité femmes-hommes est devenu consensuel. Les droits des femmes sont même instrumentalisés par une mouvance où se croisent à la fois des partis de droite nationaliste et certaines féministes. La sociologue britannique Sara Farris a d'ailleurs forgé le concept de « fémonationalisme »¹⁴ pour décrire ce phénomène (Farris, 2021). En revanche, ce qui est assimilé à des revendications concernant les identités de genre et à une critique des structures d'un système désigné comme hétéro-patriarcal est considéré comme militant, voire radical, et par conséquent beaucoup moins relayé par les structures publiques ou institutionnelles. Pour donner un exemple concret : si aujourd'hui les guides concernant l'usage de l'écriture inclusive de nombre d'institutions ou d'organismes

¹⁴ Raccourci pour « nationaliste féministe et fémo-cratique », ce concept décrit la récupération des thématiques féministes par des partis nationalistes de droite ainsi que l'implication de certaines féministes et fémo-crates dans la construction d'une rhétorique islamophobe, le tout au nom de l'égalité de genre.

publics évoquent des techniques pour accentuer la visibilité des femmes ou neutraliser le masculin générique, les questions concernant la non-binarité de genre et sa traduction dans le langage restent beaucoup plus marginales.

Les frontières entre milieu militant et sphères institutionnelles ne sont cependant pas étanches : la politologue Mary Katzenstein, dans son étude des mouvements sociaux, invite d'ailleurs à considérer la relation entre ces derniers et les institutions comme un « continuum » et non comme « une opposition binaire entre intérieur et extérieur » (Katzenstein, 2012). Par ailleurs, d'autres acteurs contribuent tant aux évolutions idéologiques qu'à la diffusion de pratiques langagières : la société civile, les associations, et évidemment, les médias.

2.1.1. Expérimentations au sein des milieux militants

Il faut donc détruire le genre totalement. Cette entreprise a tous les moyens de s'accomplir à travers l'exercice même du langage

- Monique Wittig, La marque du genre, 1985

Du côté des milieux militants, l'usage du langage inclusif est avant tout motivé par un idéal de transformation sociale, celui de tendre vers une société moins sexiste et plus ouverte aux diverses identités de genre. Face à une langue française qui ne leur semble plus adéquate pour répondre aux réalités sociales que les *gender studies* et les *queer studies*¹⁵ ont fait émerger, des personnes engagées dans ces groupes s'emparent donc de la langue comme objet politique. En effet, si la langue ne peut être tenue pour responsable des inégalités, elle s'inscrit néanmoins dans un système social et politique inégalitaire. Et si elle est un facteur de reproduction sociale, elle peut également devenir un moyen de subvertir l'ordre établi et les rapports de domination (Abbou, 2019). Elle est à la fois instrument de ce système et un levier pour le faire évoluer : dans un objectif d'initier des pratiques qui impactent le monde social, « la langue devient un champ de bataille et [le] langage un outil d'action politique primordial pour les groupes minorisés » (Coutant, 2021).

¹⁵ La mouvance queer, porteuse d'une volonté de subversion des normes de genre et de sexualité, a connu un développement important aux Etats-Unis dès les années 90. Pour plus de détails sur l'histoire du Queer, voir (Bereni et al., 2012, p.49-54).

Comme indiqué en entame de ce chapitre, la langue est, au moins depuis les années 1970, un lieu de lutte pour les mouvements féministes, qui n'ont bien entendu pas attendu les polémiques publiques autour de l'écriture inclusive pour s'emparer de cette question. La féminisation est une des premières grandes revendications féministes sur le terrain de la langue. Un combat dont s'est rapidement emparé les sphères académique et institutionnelle (voir 2.2.2.) et que l'on peut considérer comme quasiment gagné aujourd'hui, plus personne ou presque ne contestant désormais des termes comme *une avocate*, *une ministre*. Au début du XXI^{ème} siècle, les militant·es féministes et/ou queer sont sur d'autres fronts et recourent à différentes stratégies¹⁶. Au-delà de la visibilisation des femmes dans le discours, qui se marque par exemple en systématisant la double flexion, on observe des démarches résolument anti-sexistes : parmi elles, la néologie féministe (avec des vocables tels que *matrimoine* ou *femmage*) qui permet de créer de nouveaux discours affranchis de l'hégémonie masculine. Les questions liées à la fluidité de genre ont aussi favorisé l'émergence de formes neutres - via le recours à des termes épïcènes ou à des néologismes comme *iel* ou *illustrateurice*, qui s'emploient tant au pluriel qu'au singulier dans un objectif de neutralisation complète du genre grammatical. Aujourd'hui, les recherches autour de la non-binarité continuent de nourrir des pratiques exploratoires qui questionnent de manière sans cesse renouvelée les rapports étroits entre genre social et genre grammatical. Au-delà de formes épïcènes qui continuent d'indiquer, même implicitement, les formes masculine et féminine (et donc d'induire la binarité), d'autres recherches émergent, qui créent de nouveaux morphèmes dotés de suffixes permettant de marquer le neutre aussi à l'oral. Je citerai par exemple les travaux de la linguiste Alpheratz, qui articule sa recherche académique autour du genre neutre et publie en 2015 un roman « qui (ré)introduit en littérature française le genre grammatical neutre et le développe par un système dit "système al" » (Alpheratz, s. d.). Ce système propose une méthode pour créer des variations neutres de la plupart des mots en français, comme "l'Acadam" de la collective *Bye Bye Binary* (Circlude, 2023). Les recherches et créations typographiques de cette dernière constituent également un champ d'exploration particulièrement passionnant quand on s'intéresse au versant technologique du langage¹⁷.

Mais les militant·es ne se contentent pas de proposer et d'expérimenter de nouvelles pratiques langagières : comme le souligne la chercheuse Noémie Marignier, les groupes

¹⁶ Les textes qui composent le corpus analysé par la linguiste Julie Abbou dans sa thèse de doctorat sont publiés dans le début des années 2000 (Abbou, 2011).

¹⁷ Pour un panorama tant historiographique que politique des typographies post-binaires, voir (Circlude, 2023).

féministes et/ou queer produisent également des « savoirs expérientiels » autour de ces pratiques, autrement dit des discours métalinguistiques qui « font les sens et les usages en même temps qu’ils les décrivent et les théorisent » (Marignier, 2020), d’autant plus depuis l’apparition du web et des réseaux sociaux qui facilitent la diffusion de ces discours. Au sein de ces « espaces périphériques mineurs qui expérimentent joyeusement la cassure du genre », toutes ces stratégies relèvent d’un même objectif : dire le genre autrement (Abbou, 2022).

2.1.2. Standardisation et institutionnalisation

Je suis sûre que dans quelques années, tout le monde rira des acrobaties que nous faisons pour éviter ce malheureux féminin.

- Benoîte Groult– reportage Antenne 2, 1984

Un aboutissement possible de la volonté transformatrice des mouvements sociaux peut constituer en une forme d’institutionnalisation : création d’organismes officiels dédiés à la cause, promulgation de lois, instauration de politiques publiques peuvent être considérées comme autant de victoires acquises grâce à la mobilisation des militant·es. Les courants féministes n’échappent pas ce constat, même si les politiques pour l’égalité de genre sont encore relativement récentes¹⁸. Les intellectuelles favorables à une langue plus inclusive n’ont cependant pas attendu les lois de Gender Mainstreaming¹⁹ pour porter leurs revendications au sein des organismes chargés d’encadrer la langue et les politiques linguistiques. Le français fait en effet l’objet d’une attention institutionnelle de plus longue date, notamment dans les pays francophones occidentaux, dont les gouvernements se dotent, parfois dès la fin des années 1970, d’organes de conseil concernant l’usage de la langue²⁰. Les féministes ont donc porté leurs revendications au sein de ces cénacles et contribué à faire bouger les lignes au niveau des recommandations officielles relatives à l’usage du français.

¹⁸ En Belgique, même si un Conseil de l’égalité des chances entre hommes et femmes voit le jour en 1993, son rôle est purement consultatif. Il faut attendre 2002 pour que soit fondé l’Institut pour l’égalité des femmes et des hommes et 2020 pour que la compétence de l’Égalité des Genres bénéficie au niveau fédéral d’un secrétariat d’État dédié.

¹⁹ En Belgique toujours, la loi Gender Mainstreaming du 12 janvier 2007 intègre la dimension de genre dans les politiques publiques au niveau fédéral.

²⁰ Le Conseil de la langue française, des langues régionales endogènes et des politiques linguistiques en Belgique, le Conseil supérieur de la langue française au Québec, la Délégation à la langue française en Suisse, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

À ce sujet, la féminisation des noms de titres et de métiers constitue un exemple éloquent. Il témoigne d'ailleurs, si besoin en était, que la volonté d'évoluer vers une langue moins sexiste et qui visibilise les femmes n'est pas neuve, contrairement à ce que d'aucuns laissent à croire. C'est en effet en 1996, soit il y a près de trente ans, qu'est fondé le *Réseau pour la féminisation linguistique dans la francophonie*, un réseau universitaire qui non seulement se donne pour mission de favoriser la féminisation, mais s'intéresse aussi « au développement des formes féminines du vocabulaire et de la grammaire, ainsi qu'à la rédaction et à l'expression orale qui témoignent de la présence des femmes », ainsi qu'à « la relation de pouvoir qui freine la libre féminisation linguistique » (Bouchard et al., 1999). Le mouvement se développe même plus tôt, autour des années 1980, dans au moins quatre pays francophones : en Belgique, en France, au Québec et en Suisse. Les chercheuses et chercheurs qui se dédient à l'étude du phénomène s'accordent pour pointer le côté éminemment révélateur des transformations sociales de ce que l'on pourrait qualifier de "vague de féminisation". Une recherche conjointe de l'Université de Montréal et de l'Université de Mons-Hainaut constate par exemple que la féminisation est fortement liée « à la volonté d'affirmation sociale et politique des femmes et à la prise de conscience du lien entre le pouvoir et la langue » (Bouchard et al., 1999). Le monde politique et le féminisme d'État²¹ s'emparent également de la question. La *Commission de terminologie pour la féminisation des noms de métier, de grades et de fonctions*, créée en France en 1984 par la ministre des Droits de la femme Yvette Roudy, et présidée par l'écrivaine féministe Benoîte Groult, illustre parfaitement cette institutionnalisation. Dans une France qui entretient un lien tout particulier avec « sa » langue, la création d'une commission officielle semble en effet une condition sine qua non pour faire progresser le débat²². Comme le rappellent les linguistes Anne Dister et Marie-Louise Moreau, si le changement linguistique concernant la féminisation des noms de métiers s'est opéré si rapidement, c'est en bonne partie parce qu'il « a été cautionné, encouragé et encadré par une politique volontariste aussi bien au Québec, qu'en France, en Suisse et en Belgique ». La normalisation via les institutions constitue-elle dès lors une étape indispensable à la diffusion des pratiques langagières ? Dister et Moreau indiquent encore qu'elle n'est en tout cas pas suffisante et nécessite d'être couplée à d'autres conditions qui favorisent le changement, telles

²¹ Les féministes d'État « développent une politique d'amélioration du statut des femmes au sein même de l'État, de ses administrations, de ses institutions, de son gouvernement » (Koechlin, 2019, p.117).

²² Les recommandations de cette commission donneront lieu en 1986 à une circulaire, mais il faudra attendre 1998 pour qu'elle soit réellement appliquée et qu'on observe un réel changement dans les pratiques.

qu'une adéquation avec les valeurs de l'époque, la large information du public ou encore une adoption des nouvelles formes par les médias. (Dister & Moreau, 2013).

Concernant les techniques du langage inclusif décrites plus haut, un décret est pris en 2021 en Fédération Wallonie-Bruxelles. Aux pratiques concernant la féminisation des noms de métiers et titres, est ajouté un volet de « bonnes pratiques non discriminatoires quant au genre dans le cadre des communications officielles ou formelles ». L'utilisation des néologismes à la forme neutre, s'ils « indiquent que les francophones se saisissent de la langue de manière créative » y est déconseillée dans les contextes scolaires et officiel car ces formes sont « parfois perçues comme militantes » (Fédération Wallonie-Bruxelles, 2022). Il est cependant indiqué que cette dernière recommandation est susceptible d'évoluer en fonction de la stabilisation dans l'usage²³. Si les effets du décret n'ont pas encore été mesurés, il est cependant intéressant de constater que certains médias, comme la RTBF, se sont depuis dotés d'une charte de bonne utilisation de l'écriture inclusive. Or, dans une analyse de corpus de textes politiques et de presse datant de 2021 menée par les linguistes Anne-Catherine Simon et Clémence Vanhal, la RTBF est considérée comme « modérément favorable à l'écriture inclusive » (Simon & Vanhal, 2022).

On le voit, pratiques exploratoires militantes et formalisation dans des textes officiels constituent les deux extrémités d'un continuum dans la création, l'adoption, la diffusion et la promotion de nouvelles pratiques langagières. Institutionnalisation et normalisation peuvent tantôt rimer avec euphémisation et dépolitisation, « à travers la négation de la dimension politique de la revendication de l'égalité des sexes » et « vider de ses dimensions les plus contestataires » la cause initialement défendue, tantôt être une opportunité d'une politisation, « entendue comme conversion de faits sociaux en objets relevant du politique » (Blanchard et al., 2018). Quoiqu'il en soit, on peut considérer qu'une fois un déplacement opéré dans les sphères institutionnelles, les pratiques perdent en radicalité et gagnent en respectabilité aux yeux du grand public. C'est ce que Julie Abbou décrit comme « le paradoxe d'une subversion

²³ Il est cependant à craindre qu'en lieu d'une évolution positive, on assiste plutôt à un rétropédalage. En effet, à l'heure d'écrire ces lignes, la Déclaration de Politique Régionale et Communautaire du nouveau gouvernement pour la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles rejette l'écriture inclusive, au mépris du décret de 2021, et au motif qu'elle ne tient pas « compte des règles grammaticales ou orthographiques » », « complique l'accès à l'information » et « complexifie l'apprentissage de la langue française » (MR - Les Engagés, 2024). Le Mouvement Réformateur, parti majoritaire de la nouvelle coalition, a fait de « l'anti-wokisme » un de ses thèmes de campagne, et son président se positionne régulièrement ouvertement contre l'écriture inclusive sur les réseaux sociaux. Ce parti pris idéologique a donc logiquement été traduit dans le texte qui reprend les accords de majorité.

qui deviendrait majoritaire » (Abbou, 2019). Dès lors, les militant·es qui appartiennent à des groupes qui ne sont pas directement liés à l'institution se concentrent alors sur d'autres combats. Soit qu'ils estiment qu'un pallier a été atteint et qu'on peut tout simplement s'atteler à passer au suivant, soit qu'une fois l'objet de leur revendication devenu plus consensuel, ils politisent un autre enjeu afin de continuer à se démarquer sur le plan idéologique. Les expérimentations langagières autour du neutre et de la non-binarité citées plus haut témoignent bien du phénomène. Car même si les frontières entre le milieu militant et les instances institutionnelles sont poreuses, on perçoit bien une différence fondamentale dans la finalité recherchée : lorsque des institutions publient des guides de rédaction, « l'enjeu est de permettre la production de textes qui soient à la fois lisibles, équitables et cohérents » (Simon & Vanhal, 2022), tandis qu'au sein des groupes militants, on produit moins de guides, mais plutôt des chartes qui invitent avant tout à correctement genrer les individus, quitte à envoyer valser les règles grammaticales. Ce qui prime d'un côté c'est le respect du principe d'égalité, et de l'autre, la prise en considération de l'identité des individus et l'affirmation d'un positionnement politique face au système hétéro-sexiste.

Chapitre 3 : Une langue à soi ? Le langage inclusif comme facteur de distinction dans les groupes militants

Dans ce chapitre, je m'attache à décrire quelques caractéristiques spécifiques des mouvements sociaux et des rapports de pouvoir qui s'y jouent. Je montre aussi pourquoi l'emploi de techniques langagières relevant du langage inclusif, en tant que matérialisation d'une critique sociale, revêt une importance particulière au sein des groupes militants féministes et/ou queers. Enfin, je questionne le langage en tant qu'instrument de rapport de pouvoir au sein de ces communautés, ainsi que les enjeux soulevés par la compétence langagière en termes de sentiment de légitimité ou d'illégitimité chez les membres des groupes.

3.1. Le mouvement social en tant que communauté de pratique

L'approche de « l'espace des mouvements sociaux » proposée par le sociologue Lilian Mathieu permet d'appréhender pourquoi le recours à des référents et des manières d'agir communes y est fondamental. Dans ses travaux, le mouvement social est surtout envisagé, au-delà des trois aspects essentiels que constituent les dimensions collective, conflictuelle et orientée vers le changement social, « comme une catégorie pratique, comme l'enjeu de lutte entre agents pour l'imposition de la définition du mouvement social la plus conforme à leurs intérêts ou croyances (Mathieu, 2007, p. 11). S'inspirant de la théorie bourdieusienne des champs²⁴, il observe également que les individus sont différenciés, et donc hiérarchisés, selon la maîtrise des règles du secteur dans lequel ils évoluent. Il estime aussi que la défense d'une identité militante passe par « une sémantique exprimée dans des registres discursifs, des procédures [...] ou le recours à certaines formes d'action [...] qui pèsent autant, sinon plus par leur dimension symbolique que matérielle » (p.19). Les membres d'un mouvement sont considérés comme tels s'ils disposent d'une maîtrise minimale de ces pratiques communes et sont aptes à les mobiliser (p.249).

Or, parmi les « compétences » communes évoquées par L. Mathieu, figure, au sein des groupes militants féministes et/ou queer, une compétence linguistique particulière : celle de

²⁴ Bien qu'il se réfère au concept de champ élaboré par Bourdieu, L. Mathieu considère que l'espace des mouvements sociaux s'en distingue, notamment car il ne dispose pas d'instance légitime capable d'imposer une hiérarchie, mais aussi parce ses enjeux sont variables, ses pratiques accessibles et ses frontières floues. (2012, p.87-88). Pour une critique plus approfondie de l'approche bourdieusienne, voir (Mathieu & Roussel, 2002).

maîtriser le langage inclusif. Dès les premiers travaux en sociolinguistique, William Labov, considéré comme le père fondateur de la discipline, identifie, dans le cadre de ses travaux sur la variation et le changement linguistiques, des groupes de locuteurs et locutrices qui « partagent les mêmes normes quant à la langue » (Labov, 1976, p. 187) ou « ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue » (p.228). Il ne considère cependant pas que le recours aux mêmes formes soit l'objet d'un accord explicite et conscient de la part des membres de la communauté (p.338). La sociolinguiste Aude Bretegnier, quant à elle, souligne comme Labov l'importance du partage des normes, mais insiste aussi sur ce qui est déterminé par ce rapport aux normes :

un ensemble de modalités spécifiques d'appartenance, d'admission, d'inclusion et d'exclusion, de négociation de légitimité, une perméabilité plus ou moins importante des frontières du groupe et de la variété linguistique qui en fonde l'identité, un rapport particulier à l'Autre, une façon caractéristique de s'inscrire et d'agir avec et en regard des autres dans la macro-communauté linguistique qui comprend le groupe d'appartenance. » (Bretegnier & Ledegen, 2002, p. 15)

Pénélope Eckert et Sally McConnell-Ginet vont également dans ce sens lorsqu'elles introduisent le concept de communautés de pratiques. Les deux linguistes définissent ces dernières comme « un ensemble de personnes qui se rassemblent autour d'un engagement mutuel dans un projet commun. Des façons de faire, des façons de parler, des croyances, des valeurs, des relations de pouvoir - en bref, des pratiques - émergent au cours de cet effort mutuel » (Eckert & McConnell-Ginet, 1992, p. 464). En se basant sur cette définition, Eckert et McConnell-Ginet délimitent un lieu d'observation privilégié pour analyser la manière dont s'articulent genre et langage, mais analysent également la manière dont les individus adaptent leur langage pour s'intégrer à différents groupes sociaux. La notion de compétence y est entendue comme « la manière dont les membres de la communauté démontrent leur appartenance à l'intérieur de [celle-ci] » (Eckert & Wenger, 2005). Ce concept de communauté de pratique est particulièrement utile pour observer la manière dont les membres des cercles féministes et/ou queers mobilisent le langage inclusif afin d'en faire une compétence à même de favoriser non seulement leur intégration mais aussi leur valorisation au sein du groupe. En articulant cette notion avec les propositions de Lilian Mathieu, il est possible d'analyser ce qui se joue au sein des groupes étudiés dans le cadre de ce mémoire, au niveau des communautés de pratiques qu'ils constituent.

En effet, si comme je l'évoque plus haut le langage inclusif est désormais considéré comme une compétence minimale commune pour les membres d'une collective féministe et/ou queer, une « bonne » utilisation du langage inclusif peut devenir, au sein de ces groupes, un instrument de mesure de la « bonne » militance et du degré d'engagement. Cette compétence permet dès lors de s'y distinguer et d'y jouir d'une certaine forme de pouvoir.

3.2. Le langage légitime en tant que pouvoir symbolique

Le fait qu'elle touche au langage fait en effet toute la particularité de cette compétence spécifique. On sait depuis Pierre Bourdieu et son ouvrage de référence à ce sujet, *Langage et pouvoir symbolique*, à quel point le langage est un élément de distinction sociale et un lieu où se jouent les rapports de pouvoir. Chez Bourdieu, la maîtrise évoquée plus haut prend la forme de « la compétence nécessaire pour parler la langue légitime qui, dépendant du patrimoine social, traduit [...] de la distinction » (Bourdieu, 2001, p. 84). Si l'on considère les cercles militants féministes et/ou queer comme une communauté de pratique - ou, dans le vocabulaire bourdieusien, un champ - on peut affirmer que le langage inclusif y est hautement valorisé, alors que la langue marquée par un genre masculin « versant du côté de l'universel et de l'abstrait » (Wittig, 2018, p. 137), encore majoritairement utilisée aujourd'hui, est, a contrario, délégitimée. En considérant en outre que l'emploi de ces formes « signifient autant ce que le locuteur ou la locutrice qui les emploie veut faire savoir de lui ou d'elle que ce qu'elles désignent » (Abbou, 2022, p.68), on peut dès lors supposer que les militant-es qui utilisent et maîtrisent cette compétence en tirent un profit social au sein du groupe. Au contraire, « les locuteurs dépourvus de la compétence légitime se trouvent exclus en fait des univers sociaux où elle est exigée, ou condamnés au silence » (Bourdieu, 2001, p.84). Ne pas maîtriser toutes les subtilités de cette variation que constitue le langage inclusif, qui est par ailleurs non-codifiée, très hétérogène et dont les différentes formes ne recouvrent pas toujours les mêmes significations politiques (Abbou, 2019), pourrait donc conduire à la réprobation, voire à la stigmatisation au sein des groupes étudiés dans ce mémoire. Les individus dont la compétence est moins affirmée pourraient dès lors être sujets à une forme d'insécurité linguistique.

3.3. L'insécurité linguistique et l'illégitimité qui en résulte

Cette notion, introduite par Labov (1976) et reprise par Bourdieu (2001)²⁵, peut être définie comme le sentiment d'échouer à atteindre la légitimité linguistique observée chez d'autres locuteurs ou locutrices. Une situation d'insécurité linguistique survient lorsque les individus « mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominante du marché linguistique » (Francard, 1997). A. Bretegnier insiste quant à elle sur la peur, chez un individu qui perçoit son discours comme illégitime, « que ce discours ne le délégitime à son tour, ne le discrédite, ne le prive de l'identité, à laquelle il aspire, de membre de la communauté qui véhicule ce modèle normatif. » (Bretegnier & Ledegen, 2002, p.9). Son ouvrage consacré à la thématique de l'insécurité linguistique, édité avec Gudrun Ledegen, se révèle particulièrement utile pour aborder ce « rapport ambivalent et conflictuel à la langue ». Une connaissance jugée insuffisante des codes et techniques du langage inclusif, qui peut aujourd'hui être considéré comme la langue légitime dans les milieux militants féministes, pourrait donc conduire certaines personnes qui font partie ou fréquentent ces groupes à ressentir ce sentiment d'insécurité et l'illégitimité qui l'accompagne.

3.4. Les rapports de pouvoir au sein des mouvements sociaux : le piège de la pureté militante

La question de la légitimité et de la reconnaissance sociale au sein d'un groupe est également présente au sein des milieux militants, qui, comme déjà mentionné plus haut, sont traversés par certaines dynamiques de pouvoir. Parmi les plus prégnantes, on trouve probablement la répartition sexuée du travail, qui a été largement documentée depuis les travaux du sociologue américain Douglas McAdam sur l'expérience activiste. Dans un article fondateur, celui-ci identifie le genre comme un « aspect concret de la structure sociale qui limite les possibilités offertes aux volontaires de sexe féminin », qui se voient assignées à des tâches différentes et perçues comme moins importantes (McAdam, 1992). De nombreux autres travaux ont depuis lors démontré la manière dont l'action du genre impacte toutes les dimensions de l'action collective (Bargel & Dunezat, 2020).

²⁵ Tous deux l'envisagent dans un rapport à la langue légitime qui serait celle de la classe dominante. Le concept a ensuite été élargi aux rapports avec d'autres types de variétés perçues comme légitimes.

Les rapports sociaux de genre ne constituent cependant pas la dynamique de pouvoir la plus pertinente à étudier dans le cas des cercles féministes et/ou queer, qui regroupent dans leur grande majorité des personnes sexisées, femmes ou minorités de genre. Comme dans les autres mouvements sociaux, d'autres mécanismes sont pourtant à l'œuvre dans les relations qu'entretiennent les membres entre eux. Il peut s'agir de l'ancienneté ou encore de la maîtrise de certains savoir-faire ou compétences particulièrement valorisées au sein du groupe. En effet, « ce qui compte comme compétence et par qui, est quelque chose que la communauté négocie au fil du temps » (Eckert & Wenger, 2005). Les « notions communes » qui émergent alors au sein des communautés de pratiques que constituent les cercles militants peuvent glisser vers ce que les chercheur·euse et activistes carla bergman et Nick Montgomery dénomment « le radicalisme rigide » (bergman & Montgomery, 2021), qu'ils caractérisent comme « le plaisir de se sentir plus radical·e que les autres et l'inquiétude de ne pas l'être assez » (p. 179). Cette notion, connue aussi au sous le terme de *pureté militante*, est peu documentée dans la littérature scientifique. Elle est pourtant très présente tant dans les écrits produits par les groupes que dans les commentaires des répondant·es à mon enquête ou dans mes entretiens. Dans cette section, j'ai donc choisi d'appuyer mon cadre théorique sur des savoirs militants.

Parmi ceux-ci, le collectif Fracas constitue une ressource particulièrement intéressante. Groupement queer et féministe dédié à « l'aide à la gestion de conflits interpersonnels, de violences et d'agressions au sein de collectifs » (Collectif Fracas, s. d.-a), il compile des témoignages et propose un éventail d'outils qui va des interventions au sein des groupes à des fiches pratiques. Fracas définit la pureté militante comme « la volonté d'être politiquement et moralement irréprochable au regard des normes de la communauté militante dans laquelle on s'inscrit. » (Collectif Fracas, s. d.-c). Le collectif remarque encore que le bon usage du langage est un endroit particulièrement propice à l'exercice de la pureté militante : capital symbolique extrêmement valorisé, il est constamment scruté, spécialement en ligne, mais aussi lors des prises de parole au sein du groupe. En effet, comme le note Elsa Deck Marsault, qui a co-fondé Fracas, « le militantisme quitte peu à peu la rue, les sphères décisionnelles (politiques ou économiques) pour investir de plus en plus le terrain du langage et de la symbolique » (Deck Marsault, 2023, p. 24). Certaines expressions ou manières de s'exprimer sont condamnées (les erreurs lexicales étant particulièrement pointées du doigt) et de nombreuses injonctions pèsent sur les militant·es. La sociologue féministe Aurore Koechlin abonde en ce sens : elle constate que « le niveau de contrôle de soi, de peur de dire le mauvais mot, de faire le mauvais geste, devient immense » (Koechlin, 2019, p. 133). Deck Marsault comme Koechlin insistent sur le

côté distinctif de cette maîtrise langagière, qui constitue non seulement une manière de se rassurer sur son engagement, mais aussi de se distinguer individuellement (Deck Marsault, 2023, p. 25). On peut donc affirmer que l'usage que l'on fait du langage inclusif est une manière de manifester sa radicalité, radicalité qui « assure une plus-value politique immédiate dans le milieu féministe, où elle est une source principale de légitimité » (Koechlin, 2019, p. 138).

Or, cette auto-censure et cette hypervigilance langagière comportent des risques, au premier rang desquels une forme d'insécurité linguistique chez les locuteurices. Fracas évoque « la peur [...] de prendre la parole en asso ou sur les réseaux, de poser des questions en se mettant dans une position de vulnérabilité parce que d'apprentissage » (Collectif Fracas, s. d.-b). Cela peut aussi, dans certains cas, mener à une envie (parfois concrétisée) de quitter le mouvement. Comme le souligne encore Fracas : « Alors que le langage nous permet de nous reconnaître entre nous et de faire communauté il est souvent utilisé pour condamner et parfois exclure les non-initié·es » (Collectif Fracas, s. d.-c). Autrement dit, dans les mouvements féministes et/ou queer où les rapports de domination sont questionnés et combattus, le langage inclusif est sans conteste un des outils de cette lutte, mais semble également instaurer un nouveau rapport de pouvoir au sein même de ces groupes. L'enjeu est donc d'identifier ces mécanismes, afin de pouvoir les désamorcer.

Chapitre 4 : Questions et méthodologie de recherche

4.1. Questions de recherche et objectifs

Au sein des cercles militants féministes et/ou queers, mouvements sociaux qui se constituent en communauté de pratique ayant pour compétence partagée le langage inclusif, je cherche à observer si une forme de hiérarchisation des membres de ces groupes s'opère par le degré de maîtrise de ce langage. Agissant comme une nouvelle langue de référence, son usage deviendrait dès lors un outil de mesure du degré de « bonne » militance, et conférerait par conséquent à celles et ceux qui en connaissent les codes un pouvoir symbolique. A contrario, celles et ceux qui sont moins à l'aise avec ces pratiques pourraient se sentir stigmatisé·es et souffrir d'une forme d'insécurité linguistique qui pourrait non seulement être vécue comme une violence symbolique, mais aussi les amener à remettre en question leur engagement au sein du groupe.

Mon objectif est d'observer si la « dimension politique à retrouver la joie de parler, de pouvoir énoncer le monde, et à mettre le langage sens dessus dessous » (Abbou, 2022) contenue dans l'emploi du langage inclusif est possible sans pour autant installer de nouveaux rapports de domination. Un de mes leviers consiste par conséquent à identifier les risques d'une « pureté langagière militante » qui conduirait à une forme de désengagement.

De plus, si on considère avec Lilian Mathieu que le mouvement social est « accompli par un collectif d'agents qui expriment par des pratiques conflictuelles leur volonté de changement d'un état du monde » (Mathieu, 2012, p. 15), la généralisation de l'emploi du langage inclusif peut être vue à la fois comme une des revendications des groupes militants et comme un des outils de leur lutte pour une société moins sexiste et plus soucieuse des minorités de genre. L'importance de cette compétence pourrait donc être indexée à ce double enjeu et j'aimerais vérifier si ces aspects politiques transparaissent dans les commentaires métalinguistiques des locuteur·ices.

J'aimerais aussi questionner le rapport ambigu que les militant·es entretiennent avec une forme de standardisation. Car si d'un côté, la large diffusion du langage inclusif représente un des instruments de leur combat, de l'autre, son adoption par un nombre croissant

d'utilisateur·ices réduit son caractère politiquement distinctif. Je souhaite donc également interroger le rapport des militant·es à la norme et au processus d'institutionnalisation en cours concernant certaines techniques du langage inclusif.

4.2. Méthodologie

Pour tenter de répondre à ces questions, ma recherche a comporté plusieurs volets : il s'agissait d'une part d'observer si la correction du langage inclusif (corriger ou être corrigé) était fréquente chez les personnes militantes ou proches des milieux militants, et d'observer si ces corrections provoquaient des formes de stigmatisation ou d'insécurité linguistique. D'autre part, j'ai voulu vérifier si les collectives féministes et/ou queer avaient conscience de ce phénomène, et examiner si elles mettaient en place des dispositifs pour le prévenir ou y remédier. J'ai par conséquent procédé en deux temps : la première étape a consisté en une enquête quantitative en ligne, la seconde en des entretiens semi-directifs avec des membres de l'organisation de trois groupes militants. Lors de ces entretiens, j'ai également questionné le rapport à la norme de ces militant·es.

4.2.1. L'enquête quantitative

L'objectif de l'enquête était de réunir suffisamment de données pour déterminer si les corrections du langage inclusif constituent un phénomène fréquent, par et envers quels genres de profils, dans quel(s) contexte(s) et dans quel(s) but(s). J'ai également cherché à en identifier les impacts sur les pratiques des personnes qui en ont fait l'objet. Enfin, j'ai voulu voir si ces corrections étaient plus souvent rencontrées chez les personnes militantes, et si cela avait un impact sur leur prise de parole et sur leur engagement.

Pour collecter des éléments de réponse à ces différentes interrogations, j'ai rédigé un questionnaire à embranchements qui permettrait une analyse croisée des données. Le nombre de questions auxquelles les répondant·es étaient soumis·es variait en fonction des réponses données : les personnes qui n'ont jamais corrigé quelqu'un / été corrigées à propos de leur pratique du langage inclusif se voyaient proposer 6 questions, tandis que celles qui ont rencontré le phénomène de correction et qui font partie (ou sont proches) d'un groupe militant pouvaient en recevoir jusqu'à 19. Le questionnaire dans son intégralité est à retrouver en annexe à ce mémoire.

L'enquête a été diffusée essentiellement sur les réseaux sociaux, Facebook et Instagram, et également via mon réseau privé de contacts. Étant donné que je ne cherchais pas à obtenir un échantillon représentatif de la population, mais plutôt à collecter un maximum de réponses de personnes proches de groupes militants féministes et/ou queer, ce mode de diffusion s'est révélé très efficace. L'enquête a suscité beaucoup d'intérêt. Elle est restée en ligne une semaine, du 12 au 18 mars 2024, et a rapidement obtenu de nombreuses réponses : sur les 215 formulaires complétés, deux tiers l'ont été le jour de la publication. Les répondant·es pouvaient choisir de participer de manière anonyme ou de laisser leurs coordonnées pour une éventuelle prise de contact ultérieure.

Parmi les personnes qui acceptaient d'être contactées, j'ai effectivement appelé six personnes qu'il me semblait intéressant d'entendre afin de préciser ou compléter leurs réponses. Ces courts entretiens téléphoniques d'une dizaine de minutes, lors desquels ces enquêté·es ont explicité leur propos, m'ont permis d'approfondir es certains aspects utiles à l'analyse des données.

4.2.2. Les entretiens semi-directifs

Une fois dégagées les grandes tendances de l'enquête, j'ai fixé des entretiens avec des représentant·es de trois collectives. Ces rencontres ont eu lieu entre le 7 et le 17 mai 2024. J'ai choisi de contacter ces groupes en particulier parce qu'ils me semblent complémentaires et qu'ils représentent une certaine diversité au sein du tissu de la militance féministe et/ou queer en Belgique francophone. Cette dernière est aujourd'hui incontestablement marquée par une perspective intersectionnelle²⁶ : souvent décoloniale, anti-classiste et inclusive de manière générale. S'il n'existe pas encore de littérature scientifique concernant la nouvelle militance féministe et/ou queer en Belgique francophone, on peut cependant supposer que la description que fait la sociologue Aurore Koechlin du paysage féministe en France permet d'en cerner quelques-unes des principales caractéristiques : elle évoque un mouvement « constitué d'une multitude de collectifs et d'associations », « qui a voulu à la fois reconceptualiser le sujet du féminisme et penser ensemble les différents rapports de domination (classe, race, genre) : c'est

²⁶ Le concept d'intersectionnalité est forgé dans les années 1980 par la juriste américaine Kimberlé Crenshaw dans la foulée du Black Feminism. Aujourd'hui, il est utilisé en sciences sociales mais aussi dans les milieux militants pour guider l'analyse de l'imbrication des rapports sociaux. (Bereni et al., 2012, p. 280)

pourquoi on le qualifie de féminisme intersectionnel » (Koechlin, 2019, p. 74). La journaliste Soraya Ghali, qui a enquêté sur la nouvelle mouvance féministe en Belgique francophone, indique quant à elle que les groupes partagent, malgré l'hétérogénéité de leurs modes d'organisation et leurs moyens d'action, un même enjeu - celui de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles - et « un champ lexical militant commun » (Ghali, 2022). J'y ajoute une pratique commune : celle du recours au langage inclusif, entre membres ou dans la communication vers l'extérieur²⁷.

Au sein de cette nouvelle nébuleuse féministe et queer, parmi tous les noms de groupes cités par les répondant·es de mon enquête, j'ai donc identifié trois collectives qui selon moi permettaient de brosser un tableau évidemment incomplet, mais toutefois représentatif de certaines grandes caractéristiques du nouveau paysage militant: des groupes qui ont émergés post #MeToo, qui communiquent et s'organisent essentiellement via les réseaux sociaux, et qui se réclament d'une organisation horizontale et déhiérarchisée (Ghali, 2022).

Chacun des trois groupes, après concertation et diffusion de ma requête via ses canaux de communication interne, m'a communiqué les coordonnées d'une personne membre de l'organisation volontaire pour me rencontrer. Lors des entretiens, j'ai eu à cœur d'appliquer les préceptes de la recherche féministe déjà évoquée dans le premier chapitre, qui questionne la relation hiérarchique entre enquêtrice et enquêté·es. C'est pourquoi j'ai entamé chaque interview en précisant non seulement mon point de vue situé, mais aussi ce qui motivait ma recherche et quels en étaient les objectifs. J'ai partagé avec mes interlocuteur·ices les grandes lignes des résultats de l'enquête quantitative mais également mon propre rapport à la langue et mes propres questionnements, y compris ceux survenus lors de l'élaboration de mon questionnaire ou lors de la prise de contact par e-mail avec les collectives.

Toujours selon une perspective féministe, je considère qu'il est important de « ne pas remiser le terrain du "privé" dans le hors-sujet » (Clair, 2016), a fortiori lorsque la recherche traite d'un sujet aussi intime que le rapport à la langue. Si dans la première partie des entretiens j'ai demandé aux personnes interviewées de prendre la parole au nom de leur collective, je les ai ensuite interrogées à propos de leurs propres vécus et parcours, qui sont empreints de leurs

²⁷ Les associations féministes dont l'objet social concerne l'accueil de personnes primo-arrivantes ou l'enseignement du Français Langue Etrangère, si elles ne font pas de l'utilisation du langage inclusif un enjeu prioritaire, l'utilisent cependant pour la plupart dans leur communication externe (site internet et réseaux sociaux).

pratiques et savoirs militants. Comme un positionnement féministe assumé « va de pair avec la reconnaissance de l'impossible neutralité de l'enquêteur-trice sur le terrain » (Clair, 2016), je suis également consciente que ma propre proximité avec les groupes militants bruxellois et mes savoirs féministes ont déterminé une partie du contenu des échanges, mais ont surtout contribué à créer un certain climat de confiance avec mes enquêté·es. Lors de ces entretiens d'une trentaine de minutes, j'ai donc pu non seulement aborder des questions très précises concernant ma recherche, mais aussi avoir des échanges plus libres et personnels qui sont également riches de réflexions et d'enseignements. Ci-dessous un descriptif des trois collectives que j'ai rencontrées :

A. *Les Sous-Entendu·e·s :*

« Une collective féministe cherchant à promouvoir la visibilité des femmes, des personnes non-binaires, des personnes trans ou agenre et de leur travail, qu'il soit politique, artistique, culturel ou social. Depuis 2020, la collective se positionne aussi en porte-voix des personnes sexisées et en lanceuses d'alerte dans le cadre des violences sexistes et sexuelles. » (Les Sous-Entendues ASBL, s. d.).

Mon choix s'est porté sur les Sous-Entendu·e·s car il s'agit au départ d'une collective féministe, qui adopte aujourd'hui une perspective intersectionnelle. Elle est très connue dans le milieu féministe à Bruxelles et jouit d'une certaine légitimité et reconnaissance. Il s'agit d'une structure relativement officielle, puisqu'iel·s sont organisé·es en ASBL, disposent d'une équipe avec des rôles définis, organisent des événements, éditent un magazine et un « pack » de micro-crétions. Pour coller avec le prisme intersectionnel revendiqué par la collective, leur logo est devenu inclusif en septembre 2021, et dans leurs communications le terme *femmes* a été remplacé par *FINTA*²⁸, qui reflète la fluidité des genres et implique de facto d'avoir recours au langage inclusif. Par exemple, leurs soirées stand up s'intitulent « Plus drôles que lae plus drôle de tes potes ». C'est Lise, une des six membres du comité d'organisation, qui me rencontre pour me parler de leur collective.

B. *Let's Talk about Non Binary :*

« Collectif qui s'adresse aux personnes non-binaires, au genre fluide et genderqueer, Let's Talk About Non Binary propose des espaces de rencontre à Bruxelles et en Wallonie, ainsi qu'en ligne. [...] LTNB propose ainsi une plateforme de rencontre, de

²⁸ Femmes, Intersexes, Non-binaires, Trans, Agenres.

partage et de réflexion autour des questions de genre qui vise à plus d'inclusivité et de compréhension des identités non-binaires dans notre société et notre quotidien ». (Rainbow House, s. d.)

J'ai découvert ce groupe en mars 2023 lors d'une conférence à propos du français inclusif et non-genré, intitulée *Chèr.e.x Aimé.es.x*. Un membre de Let's Talk About Binary intervenait pendant la soirée, particulièrement au sujet des nouveaux pronoms. Nous avons pu échanger à l'issue de la conférence, et le point de vue de cette collective qui travaille spécifiquement autour des questions de non-binarité me semblait particulièrement intéressant à intégrer à ce travail. Quelques semaines après la conférence, je réalise un entretien avec Rey, un bénévole de l'organisation.

C. *Collages Féministes Bruxelles* :

« Un mouvement de collages féministes intersectionnel en mixité choisie. » (Collages Féministes Bruxelles, s. d.).

Enfin, il me semblait important d'inclure à cette recherche un groupe qui, vu le caractère de ses pratiques, fonctionne de manière moins officielle, et comporte une grande diversité de profils parmi ses membres.

J*, qui m'a demandé d'anonymiser son prénom, est colleuse depuis plusieurs années et forme régulièrement de nouvelles recrues. Notre entretien a lieu en visioconférence via la plateforme Discord, un outil privilégié par les militant·es pour sa plus grande confidentialité.

Dans le cadre de cette recherche, la combinaison d'une enquête quantitative et d'entretiens qualitatifs s'est révélée un dispositif pertinent : l'enquête m'a fourni une quantité appréciable de données à analyser pour mesurer au sein du panel le degré d'aisance dans la pratique du langage inclusif, ainsi que la fréquence du phénomène de correction, mais aussi pour observer les différences entre personnes militantes ou assimilées et celles qui ne le sont pas. Les entretiens m'ont, quant à eux, permis d'obtenir des informations quant au positionnement des groupes militants par rapport à ma question de recherche, mais également de « saisir des phénomènes autrement difficiles à capter (comme les trajectoires de vie des individus) et aussi de cerner comment les gens représentent, dans leur propre discours, les phénomènes qui [m']intéressent » (Heller, 2002).

Chapitre 5 : Analyse des résultats de l'enquête et des entretiens

Dans ce chapitre, je propose une analyse de mon terrain empirique. Tout d'abord, les données de l'enquête quantitative sont interprétées à l'aune du cadre théorique exposé en première partie, de réflexions métalinguistiques et de commentaires des répondant-es, et d'extraits des entretiens semi-directifs. Ensuite, sont exposées certaines réflexions, issues des entretiens, qui s'avèrent utiles pour enrichir l'analyse, ainsi que la réaction des membres des collectives aux résultats et à des commentaires issus de l'enquête quantitative. Les verbatims des répondantes sont signalés comme suit : R(numéro). Les verbatims issus des entretiens semi-directifs sont accompagnés du prénom (Lise, Rey ou J*). Pour plus de concision, le langage inclusif est ci-après désigné par l'acronyme LI. J'attire ici l'attention sur le fait que le panel de l'enquête quantitative est constitué en partie de personnes militantes, mais que celles-ci ont été interrogées sur leurs ressentis et expériences personnelles, tandis que les représentant-es des collectives ont été invités en priorité à me renseigner sur les pratiques et la philosophie de leur groupe.



En-tête du questionnaire en ligne, composé et utilisé avec l'autorisation du groupe des Collages Féministes.

5.1. Résultats de l'enquête quantitative

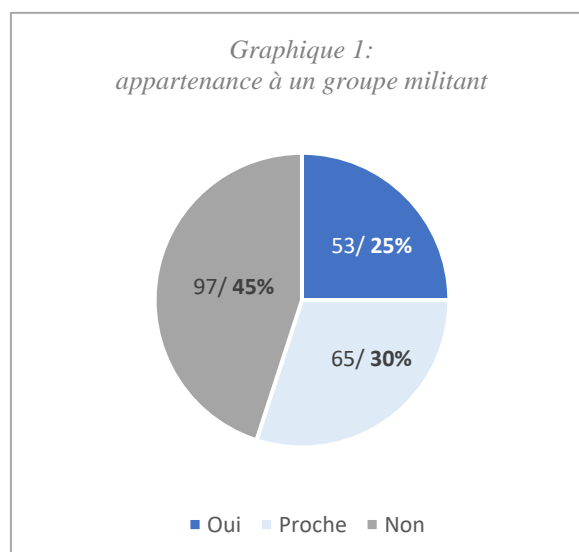
5.1.1. Composition du panel

215 personnes ont répondu à l'enquête quantitative. Parmi elles, près des trois-quarts s'identifient comme femmes. Pour cette raison, le genre des répondant-es ne sera pas utilisé comme élément d'analyse principal (même si cette disparité est déjà une indication en soi sur l'intérêt que suscite le LI) et les analyses ci-après seront rédigées au féminin générique.

Tableau 1: composition du panel en genre et en âge

| Genre | | | | | | | |
|---------|-------------|---------|-------------|-------------|-----------|-------------|----------|
| Femme | | Homme | | Non-Binaire | | Non-Précisé | |
| N | % | N | % | N | % | N | % |
| 160 | 74,5 | 42 | 19,5 | 11 | 5 | 2 | 1 |
| Âge | | | | | | | |
| 24 ou - | | 25 à 44 | | 45 à 59 | | 60 ou + | |
| N | % | N | % | N | % | N | % |
| 6 | 3 | 167 | 78 | 37 | 17 | 5 | 2 |

La donnée la plus intéressante dans la composition de ce panel, c'est que plus de la moitié des enquêtées déclarent faire partie d'un cercle militant féministe et/ou queer ou en fréquenter régulièrement (par exemple via la participation à des activités ou des événements organisés par un ou plusieurs de ces groupes). Cette variété et cet équilibre dans les profils permettent d'observer si certains phénomènes agissent de la même manière chez les personnes qui sont engagées d'une manière ou d'une autre et celles qui ne le sont pas.



Assez logiquement, on trouve plus de femmes et personnes non-binaires que d'hommes parmi les personnes engagées dans (ou proches de) ces groupes.

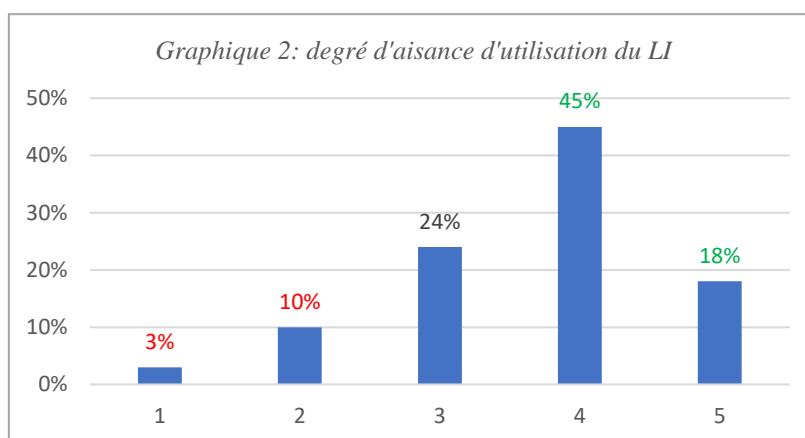
Tableau 2: corrélation entre genre et militance

| Militance | Genre | | | | | |
|-----------|-------|-----------|-------|-----------|-------------|-----------|
| | Femme | | Homme | | Non-Binaire | |
| | N | % | N | % | N | % |
| Oui | 40 | 25 | 6 | 14 | 5 | 45 |
| Proche | 51 | 32 | 8 | 19 | 6 | 55 |
| Non | 69 | 43 | 28 | 67 | 0 | 0 |

5.1.2. Le langage inclusif : une pratique qui se diffuse

5.1.2.1. Degré d'aisance des répondantes avec l'emploi du LI

63 % des personnes participantes déclarent être à l'aise ou très à l'aise (échelon 4 ou 5) avec l'usage du LI, contre seulement **13 %** qui ne sont pas ou pas du tout à l'aise (échelon 1 ou 2).



Même si le panel comprend peu de répondantes de moins de 24 ans ou de plus de 60 ans et est donc peu représentatif en termes de diversité d'âge, ce critère ne semble pas être un facteur de variabilité par rapport à l'aisance face au LI.

En revanche, lorsqu'on corréle le critère de la militance avec celui de l'aisance, on monte assez logiquement à **81%** de personnes déclarant être à l'aise ou très à l'aise parmi les militantes, quand seulement **4%** d'entre elles affirment ne pas être à l'aise.

Tableau 3: corrélation entre militance et degré d'aisance d'utilisation du LI

| Militance | Degré d'aisance d'utilisation du LI | | | | | | | | | |
|-----------|-------------------------------------|----------|----|-----------|----|-----------|----|-----------|----|-----------|
| | 1 | | 2 | | 3 | | 4 | | 5 | |
| | N | % | N | % | N | % | N | % | N | % |
| Oui | 0 | 0 | 2 | 4 | 8 | 15 | 28 | 53 | 15 | 28 |
| Proche | 0 | 0 | 3 | 5 | 15 | 23 | 32 | 49 | 15 | 23 |
| Non | 7 | 7 | 16 | 16 | 28 | 29 | 38 | 39 | 8 | 8 |

Notons toutefois qu'éprouver des difficultés à manier le LI ne signifie pas qu'on remette en question le bien-fondé de son utilisation. Certaines répondantes indiquent être convaincues de son utilité même si l'employer n'est pas (encore) confortable :

R199 : « C'est pas naturel, je suis pas du tout à l'aise, mais je me force : je trouve que c'est important, ça fait partie du combat aussi de visibilité du féminin et des minorités. »

R19 : « Le langage inclusif est nouveau pour moi : ce n'est pas le langage "officiel" en français et c'est parce que j'y ai été sensibilisée (à travers les études de genre) que c'est maintenant une forme d'expression qui me semble fondamentale. J'essaie donc de l'utiliser au quotidien, mais je ne suis pas encore vraiment à l'aise dans son utilisation. C'est un work in progress :) »

5.1.2.2. Contextes d'utilisation

Tableau 4: contextes d'utilisation

| Militance | Contexte d'utilisation | | | | | | | | | |
|-------------|------------------------|-----------|-----------|-----------|---------------|-----------|----------|-----------|-----------------|-----------|
| | Tous contextes | | Personnel | | Professionnel | | Militant | | Pas ou rarement | |
| | N | % | N | % | N | % | N | % | N | % |
| Oui | 26 | 49 | 23 | 43 | 19 | 36 | 27 | 51 | 2 | 4 |
| Proche | 35 | 54 | 24 | 37 | 24 | 37 | 19 | 29 | 3 | 5 |
| Non | 23 | 24 | 34 | 35 | 52 | 54 | 18 | 19 | 21 | 22 |
| Total Panel | 84 | 39 | 81 | 38 | 95 | 44 | 64 | 30 | 26 | 12 |

Rmq : les totaux ne sont pas équivalents à 100%, car les participantes pouvaient cocher plusieurs cases.

Un constat intéressant ressort de la question concernant les contextes d'utilisation du LI : c'est en contexte professionnel que le langage inclusif est le plus volontiers utilisé par les répondantes : 44% indiquent y avoir recours dans cette situation. Étant donné la composition du panel, on peut supposer que la plupart des participantes exercent des professions où de

nombreuses communications ont lieu par e-mail, donc par écrit. Le fait que le LI soit plus facile à manier à l'écrit qu'à l'oral a régulièrement été mentionné dans les commentaires de l'enquête.

R43 : « *J'ai plus facile à l'utiliser à l'écrit qu'à l'oral (et c'est d'ailleurs devenu systématique pour moi... particulièrement dans le cadre pro lorsque je dois "rédiger").* »

R156 : « *Souvent, le temps de relecture m'est utile; mon usage diffère donc entre l'écrit (où l'usage de l'écriture inclusive m'est plus aisé) et l'oral.* »

À l'heure où une bonne part des échanges professionnels mais aussi personnels (notamment via les sms et les messageries de type WhatsApp) ont lieu par écrit, une répondante pointe l'importance de ce mode de communication :

R41 : « *Le langage inclusif est extrêmement important pour moi, surtout dans notre société actuelle où nous nous adressons aux autres par messages écrits.* »

Une autre suggère aussi qu'appréhender un message en LI est probablement plus facile pour les interlocuteur-ices lorsqu'il s'agit d'une communication écrite :

R72 : « *À l'écrit on ne peut pas me dire "ah je ne comprends pas quand tu parles". Par écrit tout le monde comprend.* »

Si cet usage a tendance à se répandre dans certains milieux professionnels, cela signifie qu'une partie conséquente des enquêtées évolue dans des secteurs dans lesquels l'utilisation du LI est considérée comme valable, ou a minima acceptable pour des échanges dans le cadre du travail. Le fait que 54% des non-militantes déclarent l'utiliser en contexte professionnel démontre également que le LI commence à faire l'objet d'un certain consensus et quitte la sphère purement militante (même si, plus que le LI en soi, ce sont surtout certaines de ses techniques qui sont associées à une forme de radicalité).

Il est aussi intéressant de noter que le pourcentage de personnes à l'utiliser dans tous les contextes est plus élevé chez les proches de groupes militants que chez les militantes elles-mêmes. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces dernières, qui dépensent parfois déjà beaucoup d'énergie dans le cadre de leur activisme, n'ont pas toujours envie d'être assimilées à une féministe militante en dehors de ce cadre, surtout si cela peut nuire à leur projet professionnel.

R72 : « *Le langage inclusif est surtout dans mon expérience un frein aux relations pro hors mouvements militants. Le danger étant d'être étiquetée "féministe radicale". Il m'arrive donc de limiter dans un premier temps, [...] pour donner une première impression sans cette étiquette (et attaquer par derrière après). Dans certains milieux le langage inclusif reste complètement associé à la militance. Et "militance", dans certains milieux qui se disent progressistes, c'est un gros mot. Être militant c'est exagéré, c'est le radicalisme.* »

Enfin, il est à noter que parmi les personnes qui se définissent comme non-militantes ni proches de groupes militants, 24% déclarent utiliser le LI en tout contexte, ce qui démontre une tendance à une certaine normalisation de cet usage et à une forme de "déradicalisation". Comme nous l'avons vu avec Julie Abbou, un paradigme en faveur de l'égalité et de la parité s'est répandu dans la société, et le LI (ou du moins certaines de ses techniques, tandis que d'autres, tel le point médian, continuent à catalyser des tensions) est considéré comme un levier de ce projet.

R45 : « *Il me paraît essentiel de (1) bien faire comprendre que l'écriture inclusive n'est pas l'obligation de recourir au point médian (2) assumer et même insister sur les valeurs qu'il y a derrière: oui, c'est un projet politique, citoyen, au sens noble du terme.* »

Au-delà des données quantitatives, les commentaires ainsi que les entretiens démontrent que les locutrices adaptent leur usage en fonction du contexte.

R13 : « *J'évolue dans plusieurs groupes : queer, corporate, familial. Si le groupe queer est évidemment prompt à parler inclusivement, le corporate et familial ne l'est pas. Du coup, souvent, lorsque je dois parler d'une personne non-binaire ou autre, je réfléchis à quel interlocuteur j'ai en face de moi et j'analyse si iel va être réceptif au langage inclusif (et la réponse est souvent : non).* »

R205 : « *Étant enseignante, il me semble nécessaire d'adapter mon langage à mon public, raison pour laquelle je n'utilise pas toujours le langage le plus inclusif possible (cela embrouille mes élèves étant donné que je suis la seule personne de leur entourage qui "parle comme ça").* »

R210 : « *Dans certains contextes, je ressens que l'écriture inclusive n'est pas la bienvenue ou ne sera pas comprise. Dans ce cas, j'adapte mon emploi.* »

Le LI peut désormais être considéré comme un registre de langue, au sens de « variété linguistique appropriée à une situation sociale particulière » (Auger, 1997). Cela rejoint l'idée de Lilian Mathieu, développée au point 3.1, selon laquelle l'identité militante se matérialise aussi par l'utilisation d'un certain registre discursif. Si plusieurs facteurs (personne à qui on s'adresse, contexte de la prise de parole, image que l'on veut renvoyer de soi, message que l'on veut faire passer, ...) peuvent entrer en ligne de compte pour décider d'y avoir ou non recours, les situations dans lesquelles il est souhaitable d'utiliser ce registre n'apparaissent pas toujours clairement à certaines des participantes à l'enquête.

R72 : « *Selon l'interlocuteur tu dois tout le temps jouer, j'ai tout le temps ce voyant rouge dans ma tête... c'est vrai que c'est une charge mentale non-stop, de montrer patte blanche au bon endroit avec la bonne personne.* »

Concernant l'usage du LI, il semble actuellement encore compliqué pour certaines personnes d'appliquer ce que Bourdieu qualifie de « sens du placement linguistique », c'est-à-dire « la maîtrise pratique des situations dans laquelle cet usage de la langue est *socialement acceptable* ». (Bourdieu, 2001, p. 121)

5.1.3. Phénomènes de correction

5.1.3.1. Corriger les autres

Qui corrige ?

41% des personnes participantes ont indiqué avoir déjà repris ou corrigé quelqu'un d'autre concernant son usage du LI. Parmi celles-ci, les militantes sont les plus nombreuses, ce qui peut s'expliquer entre autres par le fait que, comme observé ci-dessus, elles manient généralement le LI avec plus de facilité.

Tableau 5: corrélation entre militance et corriger

| Militance | Avez-vous déjà corrigé quelqu'un ? | | | | | |
|-------------|------------------------------------|-----------|-----|-----------|--------------|-----------|
| | Oui | | Non | | Ne sait plus | |
| | N | % | N | % | N | % |
| Oui | 30 | 57 | 18 | 34 | 5 | 9 |
| Proche | 30 | 46 | 26 | 40 | 9 | 14 |
| Non | 29 | 30 | 60 | 62 | 8 | 8 |
| Total Panel | 89 | 41 | 104 | 48 | 22 | 10 |

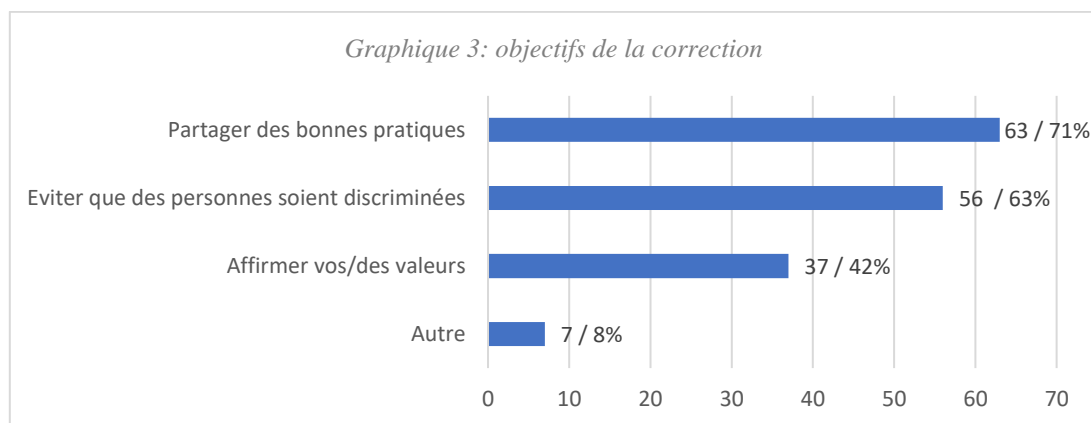
La corrélation entre degré d'aisance d'utilisation du LI et fréquence du phénomène de correction vient en effet corroborer le fait que plus on se sent à l'aise avec cette pratique, plus on a tendance à corriger les autres sur leur propre usage, et ce probablement parce qu'on se sent légitime pour le faire.

Tableau 6: corrélation entre degré d'aisance et corriger

| Degré d'aisance | Avez-vous déjà corrigé quelqu'un? | | | | | |
|-----------------|-----------------------------------|-----------|-----|-----------|--------------|-----------|
| | Oui | | Non | | Ne sait plus | |
| | N | % | N | % | N | % |
| 3 | 17 | 33 | 28 | 55 | 6 | 12 |
| 4 | 47 | 48 | 41 | 42 | 10 | 10 |
| 5 | 23 | 61 | 11 | 29 | 4 | 10 |

Objectifs de la correction

Concernant ce qui pousse les répondantes à corriger d'autres personnes, le partage de bonnes pratiques arrive avant les motifs de non-discrimination ou d'affirmation de valeurs, ce qui pourrait laisser penser qu'en ce qui concerne le langage, la recherche de normativité est particulièrement prégnante, même lorsqu'il s'agit de pratiques langagières non-codifiées. Cela pourrait surtout indiquer que les locutrices ont conscience que des nouvelles formes ont plus de chances de se diffuser si un maximum de personnes y sont initiées, et que ce sont les formes les plus répandues qui ont la plus grande probabilité de s'ancrer dans l'usage.



Rmq : les participantes pouvaient cocher plusieurs cases.

Au-delà de l'aspect linguistique, il existe également des motifs directement militants, par exemple celui qui consiste à « perturber un homme cis dans sa facilité à parler » (R164). La

correction peut également se faire « à la demande de la personne » (R104), dans le cas par exemple de la vérification d'un texte.

5.1.3.2. Être corrigée

Qui est corrigée ?

Tableau 7: corrélation entre militance et être corrigée

| Militance | Avez-vous déjà été corrigée? | | | | | |
|-------------|------------------------------|-----------|-----|-----------|--------------|-----------|
| | Oui | | Non | | Ne sait plus | |
| | N | % | N | % | N | % |
| Oui | 26 | 49 | 18 | 34 | 9 | 17 |
| Proche | 26 | 40 | 30 | 46 | 9 | 14 |
| Non | 30 | 31 | 53 | 55 | 14 | 14 |
| Total Panel | 82 | 38 | 101 | 47 | 32 | 15 |

Comme on peut le remarquer en observant les tableaux 7 et 9, les militantes sont celles qui corrigent le plus, mais également celles qui sont les plus corrigées. De ce constat peuvent être tirées deux hypothèses : la première viendrait confirmer la tendance à la pureté militante qu'Aurore Koekchlin et Elsa Deck Marsault ont observée chez des militantes féministes et/ou queer, traduite par une intransigeance plus élevée envers les personnes sensées maîtriser les codes du féminisme, et donc de ses pratiques langagières. C'est cet aspect qu'illustre ce que décrit J* des Collages Féministes en évoquant les commentaires que le groupe reçoit sous ses publications sur les réseaux sociaux:

« C'est déjà arrivé souvent d'avoir des remarques sur "oh mais vous auriez dû dire ça, vous auriez dû l'écrire comme ça, vous auriez dû gnagna, et c'est pas correct" ou bien des gens qui nous corrigent en mode "et ces personnes-là aussi !" et tout... Souvent c'est des corrections qui n'ont pas lieu d'être, mais en fait ce qui est énervant c'est que les gens s'énervent un peu à raison dans le sens où : ben oui bien sûr ce slogan pourrait être plus précis, ce slogan pourrait être une thèse et mentionner toutes les personnes qui subissent de la violence, évidemment, mais ça reste un slogan tu vois. Enfin on peut pas coller une thèse dans la rue, ça marche pas. Et du coup souvent on doit leur répondre genre "ben en fait le slogan il est correct, oui il y a plein de choses qui existent autour, oui y a plein de choses qui peuvent être précisées, mais bon en fait on a pas la place de le faire sur un mur quoi". [...] C'est jamais bon pour ces personnes-là qui surenchérisent. [...] Enfin ce genre de correction c'est quasi équivalent aux haters.»

En revanche, si on tient compte du fait, comme le montre le graphique 3, que le premier motif de correction est le partage de bonnes pratiques, on peut également penser que les espaces militants constituent plutôt un espace *safe* où les corrections ont lieu dans un objectif d'apprentissage commun. Cette seconde hypothèse tend à être corroborée par les entretiens :

Lise : « *Je pense que c'est important, dans le regard Sous-Entendu-e-s, en tant que personnes activistes déjà convaincues voilà, qui ont déjà un bagage, de pas renvoyer aux autres une pression, tout en laissant pas passer... Enfin c'est aussi le but de bouger un peu les choses, sans faire la police mais d'aider à être plus inclusif.* »

Rey : « *Je prends mon rôle à ce moment-là comme un guide quoi. Et alors après nous aussi on a un truc de bienveillance en disant "ben voilà y a des gens qui... enfin personne ne sait tout, il y a des personnes qui ont besoin d'apprendre". Alors c'est à nous de ne pas à chaque fois s'offenser et à corriger, mais c'est à la personne aussi d'apprendre de cette correction et de s'améliorer là-dessus.* »

J* : « *Il y a des colleuses qui arrivent chez nous et qui savent pas ce que c'est le pronom iel quoi. Mais on leur apprend, c'est pas grave.* »

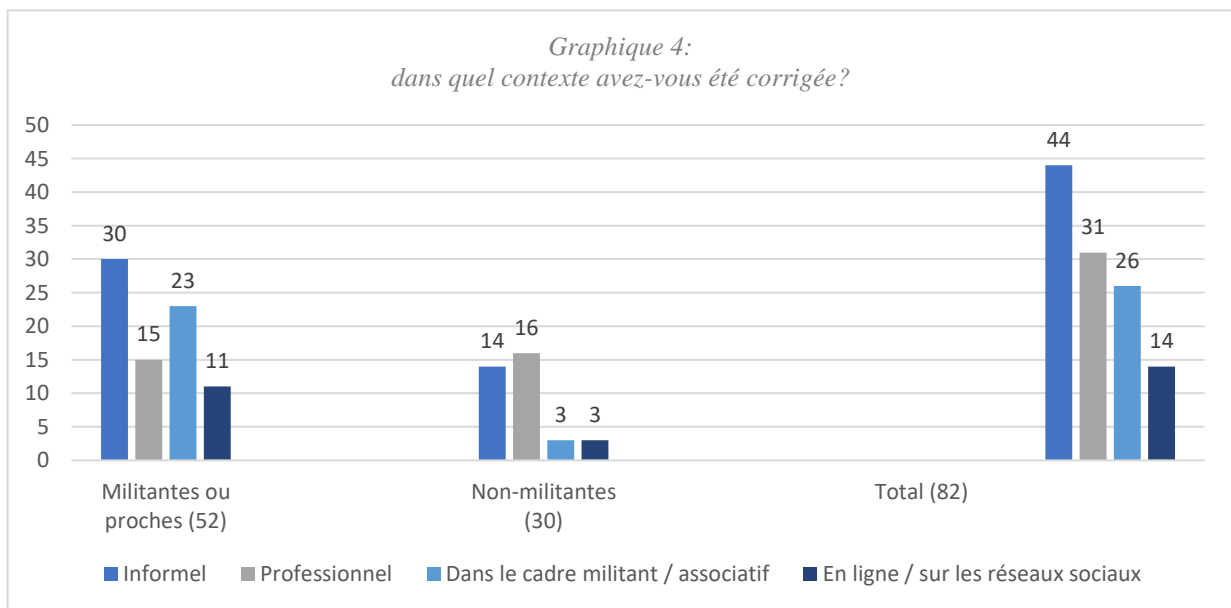
D'après les trois témoignages recueillis en entretien, les corrections qui ont lieu entre individus au sein de la collective se différencient donc de celles qui sont émises en ligne par des personnes externes au groupe.

Rey : « *C'est ça qui est nul avec les réseaux sociaux. Les gens si tu leur parles en vrai calmement, ça fait déclic. [...] Mais les réseaux sociaux c'est tellement juste la porte ouverte à des haters.* »

Contextes de la correction

À propos précisément des circonstances dans lesquelles les répondantes ont fait face à une correction, deux éléments me semblent intéressants à relever. Tout d'abord, le fait que l'occurrence des corrections en ligne ou sur les réseaux sociaux semble relativement faible comparée aux autres contextes. Ce sont du moins celles qui sont le moins souvent rapportées par les participantes. Les résultats de cette enquête relativisent donc l'importance des corrections en ligne : même si celles-ci peuvent être virulentes (ce qui, couplé à leur caractère souvent public, peut avoir un effet amplificateur), elles ne représentent pas le contexte principal

dans lequel ont lieu les corrections. Le second élément que je souhaite pointer est que chez les militantes, le contexte informel est plus fréquemment le lieu des corrections que le contexte militant ou associatif. Cela peut s'expliquer par le fait que les réseaux de sociabilité des personnes militant dans des groupes féministes et/ou queer sont plus sensibilisés aux questions de genre et à leur traduction dans les pratiques langagières. Mais cela pourrait aussi venir étayer la notion de bienveillance évoquée plus haut, si on considère qu'on corrige de préférence quelqu'un-e dans un contexte informel, afin que la personne qui reçoit la correction soit moins exposée que dans un cadre qui comporte des enjeux plus formels ou symboliques.



Rmq : les participantes pouvaient cocher plusieurs cases. Les résultats sont exprimés en nombre (N).

Sentiments provoqués par la correction

Les personnes qui ont été reprises sur leur usage du LI étaient invitées à indiquer quel(s) sentiment(s) ces corrections ont suscité chez elles. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, les plus souvent mentionnés par les répondantes sont les sentiments plutôt positifs (compréhension, intérêt, gratitude). Néanmoins, une part non négligeable des personnes interrogées évoquent aussi du malaise et de la honte. Ces ressentis, qui ne sont d'ailleurs pas incompatibles avec les premiers, peuvent être exacerbés si la correction a lieu en public.

R125 : « *Je veux pas me taper la honte à dire des trucs qui seraient problématiques. Un jour je me suis fait reprendre devant tout le monde, c'était vraiment humiliant. Je me suis rendu compte*

que j'avais dit une énormité pour les gens qui étaient autour de la table mais je ne savais pas du tout ce que j'avais fait de mal. On se sent pris en faute alors qu'on fait du mieux qu'on peut. »

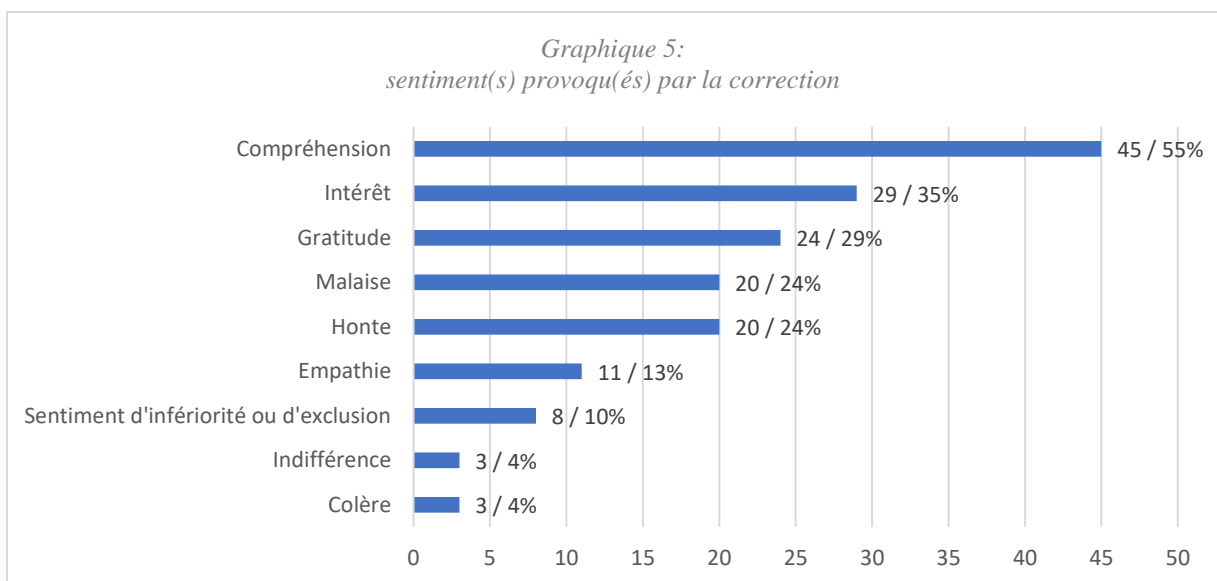
R199 : *« Quand je fais l'effort, la démarche de l'utiliser, et qu'on me fait une remarque désobligeante, je le prends plutôt mal, ça suscite de la colère. Si j'oublie de l'utiliser, j'éprouve plutôt de la honte. »*

La crainte d'avoir blessé quelqu'un peut aussi être le vecteur de ces sentiments de honte ou de malaise.

Lise : *« j'ai déjà eu vachement peur, parce que vu que dans mon entourage tout le monde est non binaire ou trans, en tout cas dans mes amis proches, il y a cette peur de leur faire mal. Et les choses bougent aussi vite, enfin du coup c'est pour ça que ça je fais gaffe : pour pas non plus blesser. »*

En revanche, l'hypothèse selon laquelle être repris sur son emploi du LI a comme principale conséquence de provoquer une forme de stigmatisation ne semble pas se vérifier : seules huit participantes indiquent avoir éprouvé un sentiment d'exclusion ou d'infériorité. Le phénomène est donc moins fréquent que ce que j'avais émis en hypothèse.

R105 : *« Dans la pureté militante que j'ai vécue, il y a le vocabulaire et l'écriture inclusive. Le fait d'être corrigée, ça crée le sentiment d'être pris en faute, on est arrêtée. Il y a un côté condescendant, un sentiment d'infériorité. C'est insidieux. »*



Rmq : les participantes pouvaient cocher plusieurs cases et ajouter d'autres propositions.

Impacts sur l'utilisation du LI

À la suite de correction(s), la grande majorité (90%) des répondantes indiquent avoir modifié leur comportement par rapport au LI. Une partie estime désormais "mieux" l'utiliser, tandis que les autres manifestent de l'hésitation lorsqu'elles doivent s'exprimer. Étant donné que cette question a été soumise uniquement aux personnes qui ont été corrigées, la taille de l'échantillon ne permet pas de tirer des conclusions sur d'éventuels écarts selon le degré d'engagement militant des répondantes. Ce critère ne semble cependant pas être significatif.

Tableau 8: corrélation entre militance et impact sur l'utilisation

| | Impact sur votre utilisation du LI? | | | | | |
|-------------|-------------------------------------|-----------|-------------------------|-----------|-----------------------------------|-----------|
| | Non | | Oui: je l'utilise mieux | | Oui: j'hésite avant de m'exprimer | |
| Militance | N | % | N | % | N | % |
| Oui | 2 | 7 | 14 | 54 | 10 | 38 |
| Proche | 0 | 0 | 12 | 46 | 14 | 54 |
| Non | 6 | 20 | 14 | 47 | 10 | 33 |
| Total Panel | 8 | 10 | 40 | 49 | 34 | 41 |

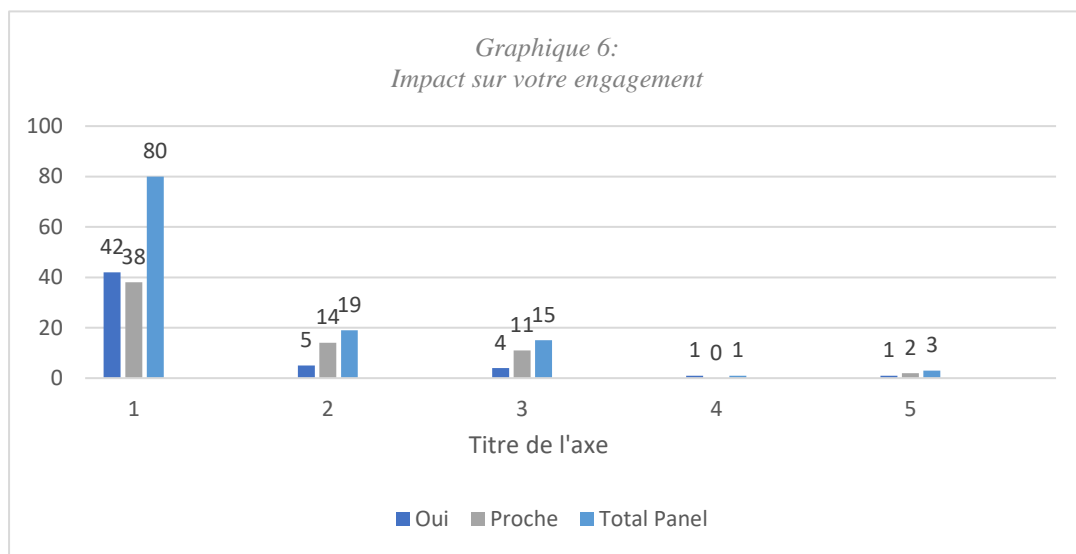
Impacts sur la confiance en soi et l'engagement

La confiance en soi lorsqu'il s'agit de s'exprimer et de prendre la parole ne semble pas être affectée de manière significative par des corrections sur l'emploi du LI. 65% des répondantes indiquent que cela n'a pas ou pas du tout eu de conséquence à ce niveau. Cela fait sens si on considère que les corrections sont bel et bien effectuées dans une optique globalement bienveillante de partage de bonnes pratiques, comme les précédentes analyses le laissent à penser.

Tableau 9: corrélation entre militance et impact sur la confiance en soi

| Militance | Impact sur votre confiance en vous, | | | | | | | | | |
|-------------|-------------------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|---|-----------|---|----------|
| | 1 | | 2 | | 3 | | 4 | | 5 | |
| | N | % | N | % | N | % | N | % | N | % |
| Oui | 11 | 42 | 5 | 19 | 5 | 19 | 5 | 20 | 0 | 0 |
| Proche | 7 | 27 | 8 | 30 | 9 | 35 | 1 | 4 | 1 | 4 |
| Non | 17 | 57 | 5 | 17 | 6 | 20 | 2 | 6 | 0 | 0 |
| Total Panel | 35 | 43 | 18 | 22 | 20 | 24 | 8 | 10 | 1 | 1 |

De même, les corrections ne semblent pas agir de manière négative sur la manière dont les répondantes envisagent leur engagement auprès de ces groupes. À noter que plus on progresse dans le questionnaire, plus l'échantillon se rétrécit. Cette question concerne uniquement les personnes militantes ou proches de groupes militants qui ont été corrigées, soit cinquante-deux personnes. Ces chiffres constituent donc plus une indication qu'une véritable base d'analyse. On peut néanmoins observer que dans la grande majorité des cas, les corrections sur l'emploi du LI n'impactent pas, ou peu, l'engagement des militantes.



Rmq: Les résultats sont exprimés en nombre (N).

5.2. Les entretiens semi-directifs

Comme expliqué plus haut, j'ai questionné les représentante·x·s des collectives concernant la pratique du LI au sein du groupe et les ai également fait réagir à certains résultats de l'enquête quantitative. Dans cette partie, étant donné qu'une des trois collectives est composée de personnes non-binaires, je n'utilise plus le féminin générique, mais bien l'adjonction du morphème x comme marque du neutre.

5.2.1. Le langage inclusif comme pratique commune

Dans les réponses de l'enquête, certaines personnes indiquent que le LI semble constituer un prérequis lorsqu'on fréquente des groupes militants féministes et/ou queer :

R139 : « *Ce que je connais du langage inclusif, je l'ai appris par moi-même et les groupes que je fréquente attendent des personnes de parler "inclusif" mais effectivement n'expliquent pas spécialement comment, c'est comme supposé être connu par toutes.* »

Les entretiens confirment en effet que l'usage du LI fait réellement figure de pratique commune sein de ces collectives. Il y est pratiqué tant entre membres du groupe que dans la communication externe (site, publications sur les réseaux sociaux, communiqués, affiches, ...).

Lise : *Déjà les Sous-Entendu-es est écrit de façon inclusive rien que dans le titre de la collective et bah moi j'ai l'impression que ça tombe sous le sens pour nous. [...] Dans nos milieux ça va de soi. Après il y a une vraie volonté aussi d'afficher ça, de l'utiliser. On l'utilise quand on parle entre nous en réunion, on est 5 ou 6 dans le noyau dur et on parle entre nous de façon inclusive en fait. C'est pas formulé de façon formelle genre « on va parler comme ça », mais de nous-mêmes en fait on parle déjà. [...] . Ça tombe sous le sens, oui c'est ça. »*

Rey : « *Quand on parle en public ben on essaye aussi de vraiment être très inclusif mais du coup avec plus le point médian et avec les néologismes, par exemple le mot « copaine » qu'on essaie de plus en plus d'utiliser, « adelphe » aussi qui est très commun dans le milieu militant. Oui c'est ça, c'est le but d'être le plus inclusif possible, de tous les genres [...]* »

Cela se vérifie aussi lorsque la collective est composée de personnes d'horizons très différents, comme les Collages Féministes : les nouveaux membres ont des niveaux de connaissance du LI très disparates, mais les "ancien·nes" insistent et partagent dès lors les fondamentaux :

J* : « *Entre nous on utilise l'inclusif, après ce qu'il faut savoir c'est qu'on est une collective vachement désorganisée, organique si je peux dire comme ça, et on a vraiment des gens de toutes les origines quoi. Du coup, il y a des gens qui ont plus ou moins déconstruits que d'autres, et il faut parfois faire avec. [...]. Entre nous on utilise le langage inclusif assez naturellement parce que c'est ce qui vient avec nos engagements féministes mais c'est pas systématique quoi parce qu'il y a des gens qui apprennent encore à déconstruire le genre, à apprendre les nouveaux pronoms etc donc c'est pas un long fleuve tranquille non plus.* »

Cette dimension d'accompagnement des personnes moins à l'aise avec le LI est affirmée par les collectives, qui semblent bien conscientes du risque de la pureté militante. Les corrections s'opèrent donc dans un esprit qui se veut constructif. Il est néanmoins attendu des personnes

corrigées qu'elles se placent dans une optique d'apprentissage, afin de progresser dans leur pratique d'une langue plus inclusive.

Lise : « *De base moi je suis pas pour faire remarquer frontalement aux gens comme ça qu'il y a un problème. [...] On fait des erreurs et c'est important qu'on se le dise et qu'on en parle ensemble, et c'est pas un problème : "Ça pour nous ça ne passe pas mais tu peux revenir la prochaine fois si tu le prends en compte" et voilà. »*

Rey : « *Je pense que se tromper n'est pas spécialement... ou faire des erreurs, ou bafouiller ce n'est pas un problème en soi, c'est juste voilà, vraiment aller vers le mieux et essayer quoi. C'est ce qui est le plus important. »*

J* : « *Quand les gens sont pas habitués ou quand ils connaissent pas, quand ils apprennent, ben oui ils font des erreurs tout le temps tu vois, mais c'est pas grave, parce qu'on sait que tout le monde n'est pas au même niveau de déconstruction, que c'est OK et... par contre on veut pas de pureté militante quoi. Chacun se déconstruit à son rythme et en fait voilà quoi, c'est la diversité aussi et c'est important. [...] Il y a des colleuses qui arrivent chez nous et qui savent pas ce que c'est le pronom iel quoi. Mais on leur apprend c'est pas grave. [...] Nous on fait attention vraiment d'expliquer aux gens qui sont pas très déconstruits à ce niveau-là comment bien genrer les personnes parce que c'est le plus important chez nous quoi ».*

En effet, pour les collectives que j'ai rencontrées, les questions concernant la pratique du LI sont avant tout liées au respect de l'identité de genre des personnes. Les techniques de LI utilisées sont donc choisies en conséquence :

Lise : « *On est bien conscientes que l'écriture inclusive actuelle, elle est hyper binaire en fait et donc du coup elle est pas inclusive pour les personnes qui ne sont pas dans une binarité du genre et donc bah ça nous intéresse pas trop quoi. Enfin voilà, c'est quand même important de se rendre compte de ça en tant que collective, et donc l'idée c'est quand même en majorité de pouvoir utiliser des termes qui incluent comme « les personnes » ou voilà. »*

Rey : « *Chaque personne a sa manière de vouloir être accordée. Et du coup quand je parle avec une personne qui veut avoir des accords mixtes et tout ça on va s'adapter, et on fait ça je pense pour respecter le plus possible la personne avec qui on parle. [...] dès qu'on met que au féminin ou que au masculin, tout de suite ça restreint en fait. Le point médian et les néologismes pour l'instant c'est la meilleure manière qu'on a de le faire. »*

J* : *«Y a pas de ligne de conduite, c'est pas le projet d'en faire. Mais on en a certaines, par exemples genrer correctement les personnes, le respect, enfin genre ça c'est clairement inscrit dans notre charte, donc clairement en fait les gens sont obligés de genrer correctement les autres. Enfin il y a un peu forcément par ce biais -là une espèce d'obligation d'utiliser l'inclusif [...] Depuis la création du pôle queer je dirais qu'on a un peu passé une étape ou passé la 2e vitesse dans l'inclusivité des collages et tout [...] Il y a eu beaucoup plus de discussions sur comment est-ce qu'on inclut, oui comment est-ce qu'on rend plus inclusifs nos collages, mais surtout au niveau du genre, de la non-binarité quoi. »*

Cette priorité qui émerge au sein des groupes militants peut paraître compliquée à maîtriser et à traduire pour les personnes qui sont moins familières des notions de fluidité de genre et de la manière de les traduire dans le langage :

R125 : *« Le risque de mégenrer une personne ça me stresse super fort. J'ai pas encore le réflexe de demander les pronoms à tout le monde et en même temps je trouve que ce n'est pas ok de les demander que quand il y a une identité de genre qui est moins évidente. C'est des sujets complexes. »*

R199 : *« Parfois les gens qui sont super à l'aise avec ça, avec la non-binarité, il y a quand même parfois un côté un peu agressif qui est lié à la lutte et aux revendications et qui pour moi est un peu difficile à recevoir. J'ai peur de faire une connerie donc je fais super attention quand j'écris et en même temps je suis complètement perdue parce que je trouve que ce n'est pas clair. »*

Les membres des collectives semblent avoir conscience à la fois de la complexité de certaines thématiques et de la pression qui pèse sur certaines personnes, mais assimilent plutôt ça de leur côté à de l'auto-censure, plutôt qu'à une trop grande intransigeance qui émanerait des groupes militants.

Lise : *En fait c'est stressant ! Moi je comprends que ce soit stressant, [...] alors que c'est pour créer une sécurité... Enfin une sécurité pour les personnes concernées. Ça nous stresse de comment écrire pour que ça inclue un maximum de personnes. [...] Je pense que c'est de l'auto-censure. [...] je pense que ça peut mettre une pression, et... je sais pas comment l'expliquer aux gens du coup pour cette pression, mais en fait c'est pas parce que ça bouge vite qu'il faut pas essayer. »*

Rey : « *Je pense que ça dépend très fort des groupes militants, de l'atmosphère et de la culture qu'il y a [...] Et aussi quand il y a des personnes qui changent de prénom, de pronom et d'accords et tout, tout ça peut devenir assez confus. Et je pense que tout le monde se met beaucoup de stress sur soi, pour justement pas faire d'erreur, parce qu'il y a tellement la peur de choquer ou de faire du mal, de blesser en fait [...] Et du coup cette pression, j'ai parfois l'impression que c'est soit que ces personnes sont dans un groupe militant hyper "t'as pas le droit de faire des erreurs" et du coup elles vont escalader le truc, soit les personnes elleux-même qui se mettent cette pression-là quoi.* »

Plutôt que d'auto-censure, on pourrait parler d'auto-vigilance : ce qui fait hésiter des locuteur·ice·x·s au moment de s'exprimer en LI serait moins la crainte de la sanction sociale que celle de décevoir, blesser ou heurter leur interlocuteur·ice·x. Aurore Koechlin voit dans ce comportement une évolution positive possible concernant l'action politique sur le langage : on sortirait ainsi d'une « logique de terreur (on ne dira pas quelque chose par peur des représailles) pour entrer dans une logique de la conviction (on ne dira pas quelque chose parce qu'on est convaincu de la justesse politique de ne pas le dire) » (Koechlin, 2019).

5.2.2. Le défi d'inclure sans exclure

Plusieurs commentaires collectés grâce à l'enquête quantitative alertent également sur les côtés excluants que peut revêtir le LI.

R105 : « *L'écriture inclusive parfois, elle est exclusive. Pour reprendre Bourdieu, c'est la distinction: "moi je maîtrise ce vocabulaire". Ça évolue tout le temps en plus. Sous couvert d'être inclusif, ça reste des codes de la bourgeoisie.* »

R172 : « *La maîtrise du langage inclusif est aussi une question de privilège social.* »

Le risque de classisme est bien perçu par les collectives. J'ai également senti le souci d'une inclusion qui va au-delà des identités de genre : ces dernières n'ayant évidemment rien à voir avec la classe sociale et le niveau d'éducation, les personnes qui fréquentent les groupes militants sont issues de milieux divers, certaines d'entre elles n'ont pas le français comme langue maternelle, et les groupes tentent d'en tenir compte.

Lise : « *J'ai mis vachement de temps avant de me rendre compte en fait du classisme de l'écriture inclusive aussi. [...] Je pense que c'est important de ne pas rabrouer parce qu'effectivement c'est élitiste en fait. Et voilà c'est aussi un moyen d'inclusion mais aux dépends de différentes catégories sociales donc... Je n'ai pas la solution miracle.* »

Rey : « *« En plus t'as ça nulle part d'autre quand tu veux apprendre, à part dans les milieux militants. [...] Je crois que du moment qu'il y a de la bienveillance des deux côtés et que des deux côtés t'as de la compréhension de vouloir s'entraider et s'améliorer personnellement, je vois pas le problème. Mais c'est aussi très privilégié comme point de vue de ma part parce que bah je parle français de base quoi.* »

J* : « *Pour nous c'est vraiment une richesse quoi parce qu'on a autant des cinquantenaires qui ont la rage de coller que des gens de vingt ans qui ont la rage de coller quoi. Ce qui est beau c'est que c'est vraiment un collectif hyper diversifié au niveau des âges, au niveau des engagements, au niveau des professions etc.* »

Lors de nos échanges, le LI ne m'a pas été donné à voir comme un élément distinctif qui opérerait une hiérarchie entre les militant·e·x·s .

5.2.3. La question de la standardisation

Ce qui est défendu par les collectives c'est plutôt une idée de liberté langagière. Hormis le fait de genrer correctement les individus, qui s'avère un fondamental, chacun·e·x serait libre d'expérimenter, dans une optique de déconstruction du genre, y compris grammatical.

Lise : « *En fait le but c'est visibiliser, c'est pas forcément d'utiliser le bon terme en fait, c'est de se rendre compte qu'il y a d'autres choses et ça bougera toujours. On va pas se dire : "OK les questions inclusives maintenant c'est juste le point-là et ça reste comme ça" sinon...* »

Des personnes enquêtées ont pourtant relevé qu'une certaine forme de standardisation pourrait s'avérer utile pour progresser dans la maîtrise du LI :

R54 : « *Je doute toujours sur comment écrire, etc. Parfois un rappel simple de quelques règles et exemples pourrait tellement aider et lever les doutes.* »

R167 : « *J'aimerais avoir quelque chose de plus uniforme, clair et accessible pour pouvoir maîtriser le langage, mieux l'employer et le transmettre* ».

Les membres de collectives que j'ai rencontré-es sont de leur côté plutôt partagées sur ces questions. D'un côté, il y a une conscience qu'une forme d'institutionnalisation peut contribuer à la diffusion de certaines pratiques langagières :

Rey : « *Dans ma tête le langage inclusif ça vient aussi un peu, enfin pas complètement, mais avec l'éducation sexuelle, l'éducation au féminisme et tout ça. Pour moi c'est très entrelacé. [...]* Je crois que ce serait intéressant qu'on apprenne ça dans les écoles en fait. Du coup, sur cet aspect-là ce serait vraiment intéressant que ce soit pas juste un truc militant, et que ce soit vraiment quelque chose de commun, et je pense que l'institutionnalisation pourrait vraiment aider avec ça. [...] Et je pense en fait que même si à un moment l'institution ne veut pas évoluer, elle va être obligée de le faire. »

J* : « *Je pense qu'il serait utile de créer des normes genre à l'intérieur des... 'fin d'une asso, d'une entreprise, d'un média... Ouais, qu'y ait une espèce de cohérence au sein d'une organisation, ça je trouve ça vraiment très intéressant parce que ça aide un peu les gens qui n'utilisent pas l'inclusif.* »

D'un autre côté, ce sont surtout les contraintes qu'induirait un degré élevé de standardisation qui sont pointées, ainsi que des doutes sur son efficacité. J* poursuit :

« *Mais est-ce que j'aimerais qu'il y ait des normes au niveau genre officiel de la langue française nationale ou je sais pas trop quoi ? Absolument pas ! [...]* Parce que de toute façon les gens qui ne veulent pas parler inclusif, les gros haters là, de toute façon ils parlent pas en inclusif. Les normes ils peuvent les ignorer tu vois. »

En revanche, les trois collectives s'accordent sur l'idée, citée ci-dessus, de liberté, et sur le caractère fluide de la langue :

Lise : « *Finally l'écriture inclusive en elle-même fait vraiment partie du fait que le monde est en mouvement [...]* Cette idée de mouvement elle peut être intéressante, ça peut être chouette d'en parler un peu plus, de se dire : "bah dans tous les cas, ce qu'on utilise aujourd'hui, ce qui nous fait peur, ben aura changé demain". Et donc faut peut-être juste se mettre en tête cette fluidité. »

Rey : « Pour moi la langue est tout le temps en laboratoire. Mais je pense que clairement, en fait pour chaque personne on doit toujours un peu trouver ce qui nous correspond le mieux [...] On doit tout le temps un peu expérimenter, voir ce qui va, ce qui va pas. Il y a des gens aussi qui changent, il y a des personnes qui ont changé de pronoms au fur et à mesure, de prénoms aussi d'ailleurs et... oui c'est ça. Mais de nouveau comme je disais, je pense que c'est pas un problème, je pense que c'est plutôt une bonne chose que ça change au cours du temps et que ça évolue et que, voilà, on soit pas non plus dans un truc non plus trop cadré, parce que c'est justement de ça qu'on veut sortir quoi. Je trouve ça beau qu'on soit dans un truc qui soit tout le temps en constante évolution. »

Cette liberté d'expérimenter et cette fluidité langagière amène une réflexion qui consiste à considérer qu'en l'absence de normes et de règles figées, il ne peut pas y avoir de "mauvais" usage du LI.

J* : « C'est compliqué de dire à quelqu'un qu'il utilise mal le langage inclusif, parce qu'en fait il y a un peu une diversité de stratégies et de règles et il y a pas "de bonnes manières", de manière officielle de le faire. Et donc en fait, si t'as un peu l'intention de parler en inclusif, tu peux utiliser n'importe quel procédé ça peut passer tu vois. Mais donc, j'ai un peu du mal à voir comment est-ce qu'une personne pourrait mal utiliser l'inclusif : soit elle l'utilise pas, soit elle utilise des stratégies différentes de celles qu'on préfère quoi. »

Finalement, l'objectif d'employer le LI n'est pas tant de créer ou diffuser de nouvelles normes langagières que de véhiculer un message politique :

Lise : « notre but c'est faire évoluer leurs représentations, évoluer les rôles modèles, en tout cas que tu te sentes concerné-e dans les choses. Donc l'idée c'est qu'après d'autres personnes seront concernées aussi, et déjà ça, ça fait un peu évoluer la pensée quoi. »

En résumé, l'analyse des données de l'enquête et d'extraits d'entretiens montrent que le LI est une pratique commune dans les groupes militants féministes et/ou queer, qui donne lieu à des corrections, principalement entre personnes appartenant au mouvement. Toutefois, cette recherche ne permet pas de démontrer que les corrections concernant les usages du LI conduisent à une forme de stigmatisation qui impacterait de manière considérable la confiance en soi des individus. Ces corrections induisent cependant, dans la grande majorité des cas, un

changement de comportement face au LI, qui reflète une envie de progresser et de se conformer aux valeurs du mouvement, en premier lieu desquelles le respect des identités de genre. Plutôt qu'à de l'insécurité linguistique, on serait ici face à une forme d'auto-vigilance, dont les groupes militants interviewés ont en partie conscience. Ces derniers désamorcent les risques en se plaçant dans une posture de bienveillance, d'encouragement de la créativité langagière et de partage de bonnes pratiques.

Au-delà de ces constats interprétatifs, cette recherche soulève également des questions dont je propose de discuter dans le chapitre suivant.

Chapitre 6 : Discussion

6.1. Une tension entre créativité et normativité

Nous avons vu, en 2.1.1., qu'au sein des groupes militants féministes et/ou queer, la remise en question de la binarité de genre s'appliquait aussi au genre grammatical. Les collectives rencontrées lors de cette recherche ont confirmé encourager des pratiques exploratoires et une forme de créativité langagière, du moment que cette dernière respecte les fondamentaux du mouvement. Autrement dit, « cette capacité d'action repose sur des valeurs partagées, mais chacun·e peut les appliquer à sa guise » (Abbou, 2022, p. 94). Les groupes militants constitueraient donc un espace hors normes²⁹, ou plutôt au sein duquel une des seules normes en termes de langue est de pratiquer le langage inclusif, peu importe la manière. Toujours selon Abou, « cette posture subversive plutôt que normative ne cherche pas à faire système, mais plutôt à développer un questionnement permanent (Abbou, 2019). Le leitmotiv : une langue fluide et en mouvement pour continuer à interroger la fluidité du genre et des identités. Dès lors, émerge dans les témoignages un raisonnement qui consiste à penser que, s'il n'y a pas de règles, il ne peut pas réellement y avoir d'erreurs, et que les différentes techniques du langage inclusif, même si elles peuvent répondre à des objectifs différents, ne sont pas hiérarchisées.

Or, cette liberté langagière revendiquée par les groupes militants, en plus d'être perturbatrice, peut aussi s'avérer perturbante pour les personnes désireuses d'utiliser le langage inclusif. Car si en l'absence de règles claires, les locuteur·ices sont en effet censé·es être à l'abri d'une erreur, cela signifie aussi qu'ils doivent déployer d'autres tactiques pour acquérir les codes. Le phénomène de corrections étudié dans ce mémoire démontre en effet que, même s'il n'est pas institutionnalisé et qu'il n'existe pas de "langage inclusif standard", il n'échappe pas à une certaine normalisation. Abbou évoque un « statut ambivalent de norme mineure, à mi-chemin entre irruption et normalisation » (Abbou, 2019).

Cette tension entre créativité et normativité interroge sur la place que ces collectives militantes accordent au politique, à la manière dont elles s'organisent, envisagent la

²⁹ Cette volonté de s'affranchir des normes s'opère évidemment aussi dans d'autres champs que ceux de l'expression de genre et du langage : les mouvements féministes questionnent aujourd'hui, par exemple, tant les critères de beauté que la neurotypie, le modèle de la famille, etc.

gouvernance, la transversalité, les responsabilités, l'inclusion des membres, les prises de paroles, en un mot : les rapports de pouvoir. Le refus de normativité peut en effet rendre aveugle à ces rapports et par conséquent les reproduire. Il faut donc veiller à ce que le langage inclusif, de symbole d'émancipation, ne devienne l'instrument d'une forme de domination.

6.2. Gestion des risques

Les témoignages collectés lors de l'enquête nous montrent que les groupes ont dans une certaine mesure conscience de cette tension et des risques qu'elle comporte. Dans la section où les répondant-es pouvaient renseigner des outils déployés par les groupes militants pour faciliter l'usage du langage inclusif, de nombreux commentaires mentionnent des chartes, ateliers, discours d'introduction lors d'événements, glossaires, fiches pratiques, etc. Parmi les initiatives prises par des militant-es, je souhaite pointer le site *Jargon Combatif*, un projet conçu par la graphiste Leyla Cabaux, et qui se présente comme un « lexique militant à l'usage de toutes les activistes novices ». Dès la page d'accueil, le texte introductif rappelle le côté oppressif que peut revêtir le langage, et insiste : « l'accessibilité de la lutte passe par la labellisation de ses outils : ça va des ouverture des espaces militants aux plus grands nombres à l'inclusivité de toutes dans les débats autour de nos manières de lutter. Un point important de cette accessibilité est la compréhension de son vocabulaire » (Cabaux, s. d.). Je voudrais aussi renseigner le site *eninclusif.fr* (*Comment écrit-on en inclusif déjà ?*, s. d.), sur lequel on peut paramétrer sa recherche (écriture inclusive binaire ou non-binaire, recours ou non au point médian ou à d'autres signes typographiques, suggestion d'une alternative neutre, etc) et qui m'a d'ailleurs été bien utile lors de la rédaction de ce mémoire.

Refus d'institutionnalisation ne rimerait donc pas avec refus de pédagogie. La pensée intersectionnelle, dont se réclament aujourd'hui de nombreux groupes féministes, comme évoqué en 4.2.2., a eu pour effet de faire émerger d'autres rapports de domination, principalement ceux liés à la race et à la classe. Les difficultés d'apprentissage liées à la complexité de la langue française, son côté parfois élitiste, le capital culturel que constitue sa maîtrise, n'échappent donc pas aux collectives militantes. Divers outils sont donc pensés et mis en place afin de doter les personnes qui le souhaitent de ces nouvelles compétences langagières.

La fameuse pureté militante évoquée en 3.4. serait-elle dès lors en partie neutralisée ? Des recherches plus approfondies concernant cette thématique mériteraient d'être menées sur le terrain des mouvements sociaux féministes et/ou queer belges francophones, qui diffèrent probablement du contexte français sur lesquels se concentrent les ouvrages d'Aurore Koechlin et d'Elsa Deck Marsault, ainsi que les textes militants que j'ai pu consulter. Toutefois, ce travail indique que, même si les collectives n'échappent probablement pas aux rapports de pouvoir, le langage ne paraît pas être l'endroit où ces enjeux se manifestent en priorité. Au contraire, on se situerait plus dans une forme d'exploration partagée que dans un processus de distinction. J'ai également noté chez les groupes interviewés une certaine réflexivité par rapport au sujet de la pureté militante (qui est identifiée, nommée et surtout disqualifiée) et au rôle que le langage inclusif, principalement le lexique, pouvait y jouer.

R184 : « *Je pense qu'il y a un équilibre à trouver entre habituer à l'écoute et à l'utilisation du langage inclusif, et prendre en compte la 'priorité' dans la situation (est-il nécessaire dans telle situation de reprendre quelqu'un.e, cette personne avait-elle les notions/possibilités de s'exprimer etc).* »

Enfin, si on se réfère aux résultats de l'enquête quantitative, cette gestion des risques n'empêche pas certaines personnes d'éprouver un sentiment d'exclusion ou d'infériorité, de ressentir un impact sur leur confiance en soi ou de remettre en question leur engagement. Et même si elles sont très minoritaires parmi les répondant·es, ces vécus ne doivent pas être négligés si les collectives veulent penser leurs pratiques et réellement tendre vers plus d'inclusivité.

6.3. Quel projet politique ?

Comme je viens de l'évoquer, d'après les résultats que j'ai pu tirer de cette recherche, les militant·es de mouvements féministes et/ou queer n'entendent pas instaurer de nouvelles règles langagières dont l'application ou non, la maîtrise ou non, permettrait de jauger implicitement la valeur des personnes (comme peut le faire par exemple la convention orthographique). Le fait d'utiliser le langage inclusif, même si cela ne crée par directement de distinction au sein des groupes militants, véhicule en revanche un ensemble de valeurs, et renseigne sur le positionnement idéologique des individus. Les membres des collectives avec qui je me suis entretenue, mais aussi de nombreux·ses répondant·es de l'enquête, manifestent en effet une

conscience élevée de l'aspect éminemment politique du langage inclusif. J'ai d'ailleurs montré dans l'analyse des résultats que les locuteur·ices s'adaptent en fonction de la réceptivité qu'ils perçoivent ou imaginent chez la personne à qui ils s'adressent : on peut choisir de ne pas l'utiliser, par envie ou nécessité de se préserver, de ne pas être marqué·e idéologiquement. A contrario, on peut opter pour des formes de langage inclusif même ou justement si on sait que cet acte va être moins bien ou mal perçu, pour poser un acter militant.

R143 : « *J'utilise le langage inclusif pour le promouvoir auprès de gens qui ne l'acceptent pas :) »*

Par rapport à cet engagement militant, cette recherche illustre aussi ce qui anime les féminismes aujourd'hui : même s'il existe malheureusement des mouvances transphobes qui se réclament du mouvement, la majorité des groupes féministes fait du respect de la diversité des identités de genre un de ses fondamentaux, et cela se traduit dans leurs pratiques langagières. Quand les collectives évoquent leur pratique du langage inclusif de manière spontanée au début des entretiens, elles mentionnent principalement les pronoms, le genre neutre, la prise en compte des différentes identités de genre (et pas seulement des femmes cisgenres). Par conséquent, la seule véritable "erreur" d'emploi du langage inclusif est celle qui consiste à mégenrer³⁰, volontairement ou à répétition, une personne.

En outre, le projet politique porté par ces collectives va au-delà du paradigme d'égalité exposé en 2.2. : il s'agit de combattre activement un système de domination hétéro-patriarcal, et cette lutte passe notamment par une réappropriation de l'espace, qu'il s'agisse de l'espace culturel (comme dans le projet des Sous-Entendu·e·s), de l'espace public (avec les Collages) ou de l'espace langagier, ce dernier présentant la particularité d'être l'instrument de pratiquement toutes les autres interactions sociales. À l'issue de ce travail de recherche, j'ai cependant le sentiment que la tension entre normativité et créativité, identifiée plus haut, peut constituer un frein à la diffusion de ces nouvelles pratiques langagières. Peut-on réellement faire l'économie d'une forme de standardisation ? Cette normalisation est-elle inéluctablement liée à une perte de radicalité ? Dans un contexte de polarisation politique et de droitisation du paysage belge et européen, j'ai en tout cas la conviction que les discours résolument antisexistes (mais aussi

³⁰ Selon la définition du site *Jargon Combatif* : « lorsqu'on parle d'une personne ou qu'on s'adresse à une personne en n'utilisant pas les bons pronoms ou en assumant un genre que cette personne n'est pas. Mégenrer une personne peut être une forme de micro-agression. » (Cabaux, s. d.)

antiracistes et décoloniaux) et leur traduction concrète dans le langage doivent sortir des sphères militantes, pour proposer un autre récit, qui va au-delà de l'égalité.

6.4. Quelques pistes

Dans cette optique, j'aimerais exposer quelques pistes à explorer. La première consiste en une meilleure information concernant les enjeux politiques du langage de manière générale. Le pouvoir symbolique de la langue légitime et des normes langagières, leur rôle dans la fabrique mais aussi dans la résorption des inégalités sont selon moi des thématiques qui mériteraient davantage de visibilité auprès d'un plus large public. De plus, une plus grande conscientisation de la dimension politique du langage devrait jouer en faveur du langage inclusif : un collectif de linguistes de l'Université de Fribourg a en effet récemment démontré que « plus une personne a conscience que la langue est politique, plus elle aura des attitudes positives envers l'écriture inclusive et plus elle l'utilisera » (Sauteur et al., 2023).

Une suite concrète pourrait se matérialiser par une communication plus explicite à propos des aspects politiques que recouvrent les différentes techniques du langage inclusif (et la rédaction de guides de recommandations en conséquence). Elle implique de considérer, avec les linguistes Heather Burnett et Céline Pozniak, que la maîtrise du langage inclusif nécessite de « saisir la signification sociale associée aux différentes formes et de comprendre comment elles contribueront à la construction de sa propre identité » (Burnett & Pozniak, 2021). Tout en gardant à l'esprit que tout ceci évolue de manière rapide, cette manière de formuler les recommandations permettrait aux individus de choisir en conscience quelles formes leur paraissent le mieux traduire les valeurs qu'ils souhaitent véhiculer, voire de se diriger vers des formes qu'ils percevaient peut-être excessivement comme radicales. Cela pourrait également favoriser une plus grande transparence : opérer un choix langagier par rapport à des convictions idéologiques encouragerait peut-être les formations politiques plus conservatrices à s'assumer comme telles, plutôt que justifier leur refus d'utiliser le langage inclusif par un souci des personnes précaires ou souffrant de trouble dys.

R45 : « Si on ne prend pas le temps de parler du "pourquoi" avec les personnes réfractaires, il sera impossible ensuite de les garder avec nous sur le "comment". »

Enfin, pour prévenir la fatigue militante, il pourrait être intéressant de mieux formaliser ce que les locuteur·ices font déjà de manière instinctive : au-delà des dimensions politiques, s'adapter au contexte et à l'intention. Le guide de grammaire neutre et inclusive de l'association Divergenres propose par exemple de choisir sa technique en fonction de la réponse à deux questions : « À qui je m'adresse » et « Quel est le niveau de connaissance de mon auditoire sur la non-binarité dans le genre ? » (Divergenres, s. d.). J'y ajouterais : « quelle est ma priorité (me protéger, défendre mon point de vue, ...) ? Quelles ressources sont à ma disposition ? Y a-t-il des risques à ma prise de parole, lesquels et suis-je apte à les prendre ? ». Adopter cette grille de lecture pourrait contribuer à encourager la diffusion de nouvelles pratiques sans transiger sur la radicalité, qui ne doit dès lors plus obligatoirement être d'application en toutes circonstances mais peut s'exercer aux moments et aux endroits jugés les plus opportuns.

Garder des espaces de créativité langagière dédiés à des pratiques exploratoires me semble en effet également fondamental, afin d'éviter l'écueil normatif que les militant·es semblent redouter. Continuer d'expérimenter sur le langage continuera sans nul doute d'être une manière joyeuse de (dé)dire le genre.

6.4. Limites et biais de la recherche

Je voudrais clore ce chapitre dédié à la discussion de mes résultats en évoquant les limites que comporte nécessairement cette recherche. Les données collectées proviennent d'un échantillon de convenance. Cette méthode de recrutement m'a permis d'obtenir de nombreuses réponses rapidement, donc de pouvoir identifier les grandes tendances des résultats avant les entretiens. Elle a également eu l'effet escompté de constituer un panel dont au moins la moitié serait composée de personnes engagées. Cependant, une plus grande diversité de profils aurait pu contribuer à faire émerger d'autres résultats et à mieux refléter le paysage militant féministe et/ou queer belge francophone dans sa complexité. Par ailleurs, l'accroche qui accompagnait le formulaire en ligne comportait l'indication suivante : « si vous connaissez et utilisez (parfois ou souvent) le langage inclusif ». Même si toutes les répondant·es n'ont pas forcément respecté cette consigne, le panel est donc composé pour sa grande majorité (88%) de personnes qui utilisent le langage inclusif dans leur vie quotidienne. Or, comme je viens de l'évoquer ci-dessus, plus les individus ont de connaissances sur le langage inclusif, plus ils y sont favorables (Sauteur et al., 2023). Le panel ainsi constitué semble pertinent étant donné mes questions de recherche, mais dans le cadre d'une étude plus vaste, analyser les données ainsi que des

commentaires de personnes réfractaires au langage inclusif qui se voient reprendre sur leur utilisation (ou plutôt dans ce cas sur leur non-utilisation) se serait certainement révélé instructif. De plus, mon échantillon ne prend pas compte une variable importante : celle du niveau de diplôme ou d'éducation. Or, elle aurait sans nul doute constitué un élément intéressant qui aurait pu venir étayer la partie des analyses concernant le classisme et l'élitisme de la langue française. Enfin, même si l'en-tête du formulaire en ligne indiquait ce que j'entendais par « langage inclusif » (voir formulaire en Annexe), la lecture de la section « commentaires » montre que toutes les participant·es n'en ont pas la même compréhension ou définition, notamment parce que la signification politique que recouvrent ces pratiques diffère selon les individus.

Tout comme l'enquête quantitative, les entretiens, s'ils avaient été plus nombreux, auraient pu mieux refléter la diversité de l'univers militant. Les trois collectives que j'ai rencontrées sont toutes trois basées à Bruxelles et deux d'entre elles (Les Sous-Entendu·e·s et Let's Talk About Non Binary) se positionnent avant tout sur les questions de genre. Aucun des groupes n'a comme objet principal la lutte anti-raciste, les thématiques décoloniales ou la visibilité des personnes racisées. Les trois collectives présentées dans ce mémoire présentent une complémentarité et illustrent, comme dit plus haut, un pan intéressant de la diversité du mouvement féministe belge francophone, mais sont évidemment loin de représenter l'entièreté du mouvement. D'autre part, au cours de mes différents cursus, je n'avais encore jamais mené d'entretiens semi-directifs. En décortiquant ces derniers, j'ai réalisé qu'ils ont plutôt la forme d'une discussion, qui n'a pas toujours suivi le déroulé prévu dans mon guide d'entretien. La dynamique du dialogue, et par conséquent les réponses, ont donc pu être influencées par mes propres considérations sur le sujet.

Enfin, la période à laquelle j'ai collecté mes données, qu'il s'agisse des réponses au formulaire en ligne ou des interviews, n'a pas connu de polémique ou d'événement d'ampleur qui aurait particulièrement alimenté le débat autour du langage inclusif. Les commentaires métalinguistiques et politiques des répondant·es et des personnes interviewées auraient peut-être été différents si le matériau de recherche avait été recueilli quelques mois plus tard, à l'heure où les nouveaux gouvernements francophones se sont officiellement opposés à l'usage de ce qu'ils considèrent être de l'écriture inclusive dans les textes officiels. Les manières dont les individus, mais aussi les médias et les institutions, vont se positionner lors de la prochaine législature seront donc particulièrement intéressantes à observer.

Conclusion

Cette recherche visait à voir si les mouvements féministes pouvaient développer des nouvelles formes langagières qui soient politiques et limitent la reproduction des rapports de domination.

Les groupes militants féministes et/ou queer, en tant que communautés de pratiques, dénombrent bien le langage inclusif parmi les compétences, au sens, défini par Eckert et Wenger (2005), d'un moyen de manifester son appartenance au mouvement. Toutefois, la combinaison des résultats tirés de l'enquête quantitative et des entretiens semi-directifs ne permet pas d'affirmer que la maîtrise plus ou moins élevée de cette compétence crée de la distinction, au sens bourdieusien du terme, parmi les membres de ces groupes. La question ne semble en effet pas de savoir de quelle manière les militant·es l'utilisent mais bien SI iels l'utilisent. L'emploi du langage inclusif ne semble pas constituer tant un prérequis pour entrer dans ces groupes qu'une connaissance à acquérir à mesure qu'on s'implique dans le mouvement et qu'on entend le représenter. Et, par connaissance, on entend plutôt une boîte à outils comportant diverses stratégies parmi lesquelles puiser, plutôt qu'un ensemble de règles figées et codifiées. Les différentes techniques de langage inclusif, du moment qu'elle respectent les valeurs du mouvement, semblent en effet peu hiérarchisées et ne créent par conséquent pas de distinction entre les locuteur·ices, ni d'insécurité linguistique de nature à avoir un impact sur la confiance en soi ou l'engagement des militan·tes.

D'autre part, le fait que l'usage du langage inclusif ne semble pas représenter un élément de distinction n'empêche toutefois pas les militant·es, qui semblent soulever « le paradoxe d'une subversion qui deviendrait majoritaire » (Abbou, 2019), d'entretenir un rapport ambigu à la normativité. Les locuteur·ices, militant·es ou non, manifestent en effet une conscience élevée de la dimension politique du langage inclusif, en tant que traduction langagière d'un positionnement idéologique. Ce nœud entre une créativité langagière qui garde une dimension subversive tout en contribuant à faire advenir d'autres récits et d'autres projets politiques constitue selon moi un enjeu fondamental dont tant les linguistes que les militant·es féministes et/ou queer devraient s'emparer. « Comment faire circuler de nouvelles formes, sans en faire de nouvelles normes » (Abbou, 2022) ? Ou, plutôt, comment faire en sorte que ces dernières ne reproduisent pas les rapports de pouvoir que la norme crée habituellement ? Comment faire du

langage inclusif « un savoir capable de construire des mondes moins ordonnés par les visées de la domination » (Haraway, 2007) ? Voici des questions aussi passionnantes que nécessaires à traiter à l'avenir.

Bibliographie

- Abbou, J. (2011). *L'antisexisme linguistique dans les brochures libertaires : Pratiques d'écriture et métadiscours* [Université de Provence - Aix-Marseille].
<https://theses.hal.science/tel-00643802>
- Abbou, J. (2017). Cultures politiques du discours : Féminisme, anarchisme et rhétorique. *Argumentation et analyse du discours*, 18.
- Abbou, J. (2019). La langue est-elle toujours un lieu de lutte féministe ? De la contrefaçon sémiotique à la libéralisation. *Recherches féministes*. <https://hal.science/hal-03041815>
- Abbou, J. (2022). *Tenir sa langue : Le langage, lieu de lutte féministe*. Éditions Les Pérégrines.
- Abbou, J. (2023, février 22). Ni aux censeurs, ni aux vendeurs. *Mouvements*.
<https://mouvements.info/ni-aux-censeurs-ni-aux-vendeurs/>
- Alpheratz. (2019). Français inclusif, du discours à la langue? *Le Discours et la Langue*, 11.1, 53-74.
- Auger, J. (1997). Registre. In M.-L. Moreau (Éd.), *Sociolinguistique : Les concepts de base* (2. éd). Mardaga.
- Bargel, L., & Dunezat, X. (2020). Genre et militantisme. In *Dictionnaire des mouvements sociaux: Vol. 2e éd.* (p. 269-275). Presses de Sciences Po.
- Bereni, L., Chauvin, S., Jaunait, A., & Revillard, A. (2012). *Introduction aux études sur le genre* (2e éd. revue et augmentée). De Boeck.
- bergman, carla, & Montgomery, N. (2021). *Joie militante : Construire des luttes en prise avec leurs mondes* (J. Rousseau, Trad.). Éditions du commun.
- Blanchard, S., Jacquemart, A., Perrin, M., & Romerio, A. (2018). La cause des femmes dans les institutions. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 223(3), 4-11.

- Bouchard, P., Gailloton, N., Vachon-L'Heureux, P., De Pietro, J.-F., Béguelin, M.-J., Mathieu, M.-J., & Moreau, M.-L. (1999). *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres : Au Québec, en Suisse romande, en France et en communauté française de Belgique*. Duculot ; Ministère de la Communauté française, Service de la langue française.
- Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Éditions Fayard.
- Brauer, M., & Landry, M. (2008). Un ministre peut-il tomber enceinte ? L'impact du générique masculin sur les représentations mentales. *L'année psychologique*, 108(2), 243-272.
- Bretegner, A., & Ledegen, G. (Éds.). (2002). *Sécurité, insécurité linguistique : Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques: actes de la 5ème Table ronde du Moufia, 22-24 avril 1998*. Table ronde du Moufia, [Saint-Denis de la Réunion] : Paris. LCF-UPRESA 6058 du CNRS, Université de La Réunion ; Harmattan.
- Burnett, H., & Pozniak, C. (2021). Political dimensions of gender inclusive writing in Parisian universities. *Journal of Sociolinguistics*, 25(5), 808-831.
- Chatard, A., Guimont, S., & Martinot, D. (2005). Impact de la féminisation lexicale des professions sur l'auto-efficacité des élèves : Une remise en cause de l'universalisme masculin ? *L'année psychologique*, 105(2), 249-272.
- Circlude, C. (2023). *La typographie post-binaire : Au-delà de l'écriture inclusive*. Éditions B42.
- Clair, I. (2016). Faire du terrain en féministe: *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 213(3), 66-83.
- Coutant, A. (2021). Langage. In *Encyclopédie critique du genre* (p. 415-425). La Découverte.

- Deck Marsault, E. (2023). *Faire justice : Moralisme progressiste et pratiques punitives dans la lutte contre les violences sexistes*. La Fabrique éditions.
- Dister, A., & Moreau, M.-L. (2013). Les politiques linguistiques de la féminisation des noms de profession dans la francophonie nord. *Langues et cité. Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques.*, 24(1), 9-10.
- Eckert, P., & McConnell-Ginet, S. (1992). Think Practically and Look Locally : Language and Gender as Community-Based Practice. *Annual Review of Anthropology*, 21(1), 461-488.
- Eckert, P., & Wenger, É. (2005). What is the role of power in sociolinguistic variation? *Journal of Sociolinguistics*, 9, 582-589.
- Elmiger, D. (2017). Binarité du genre grammatical – binarité des écritures ? *Mots*, 113, 37-52.
- Farris, S. R. (2021). *Au nom des femmes : Fémonationalisme, les instrumentalisations racistes du féminisme*. Éditions Syllepse M éditeur.
- Francard, Michel. (1997). Insécurité linguistique. In M.-L. Moreau (Éd.), *Sociolinguistique : Les concepts de base* (2. éd). Mardaga.
- Gérardin-Laverge, M. (2017). Performativité du langage et empowerment féministe. *Philonsorbonne*, 11, 93-105.
- Greco, L. (2014). Les recherches linguistiques sur le genre : Un état de l'art. *Langage et société*, 148(2), 11-29.
- Gygax, P., Zufferey, S., & Gabriel, U. (2021). *Le cerveau pense-t-il au masculin? Cerveau, langage et représentations sexistes*. Le Robert.
- Hambye, P. (2017). Langues et discours comme objets sociologiques : Une illustration en sociologie de l'éducation. *Langage et société*, 160-161(2-3), 59-74.

- Haraway, D. (2007). Savoir situés : Question de la science dans le féminisme et privilège de la perspective partielle. In D. Petit & N. Magnan (Trad.), *Manifeste cyborg et autres essais : Sciences, fictions, féminismes*. Exils.
- Harding, S. (1992). Rethinking Standpoint Epistemology : What Is « Strong Objectivity? » *The Centennial Review*, 36(3), 437-470.
- Heller, M. (2002). *Eléments d'une sociolinguistique critique*. Didier.
- Katzenstein, M. F. (2012). Quand la contestation se déploie dans les institutions: *Sociétés contemporaines*, n° 85(1), 111-131.
- Koechlin, A. (2019). *La révolution féministe*. Éditions Amsterdam.
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Minuit.
- Loison-Leruste, M., & Perrier, G. (2021). Écriture inclusive. In E. Dorlin (Éd.), *Feu ! Abécédaire des féminismes présents*. Libertalia.
- Marignier, N. (2020). Les savoirs et les pratiques langagières féministes et LGBTQI entre académie et militantisme. *Cahiers du Centre de Linguistique et des Sciences du Langage*, 58, 87-107.
- Mathieu, L. (2007). L'espace des mouvements sociaux. *Politix*, n° 77(1), 131-151.
- Mathieu, L. (2012). *L'espace des mouvements sociaux*. Éditions du croquant.
- Mathieu, L., & Roussel, V. (2002). Pierre Bourdieu et le changement social. *Contretemps*, 4.
- McAdam, D. (1992). Gender as a Mediator of the Activist Experience : The Case of Freedom Summer. *American Journal of Sociology*, 97(5), 1211-1240.
- Nora, P. (Éd.). (1987). *Essais d'ego-histoire*. Gallimard.
- Sauteur, T., Gygax, P., Tibblin, J., Escasain, L., & Sato, S. (2023). « L'écriture inclusive, je ne connais pas très bien... mais je déteste ! » : Liens entre connaissances linguistique et historique, orientation politique et attitudes envers l'écriture inclusive. *GLAD!*, 14.

Simon, A. C., & Vanhal, C. (2022). Renforcement de la féminisation et écriture inclusive : Étude sur un corpus de presse et de textes politiques: *Langue française*, N° 215(3), 81-102.

Tibblin, J. (2020). Les attitudes envers le langage inclusif des francophones et leur effet sur l'évaluation d'un texte. *SHS Web of Conferences*, 78, 13006.

Viennot, É. (2017). *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française* (Nouvelle éd. augmentée). Éditions iXe.

Viennot, É., Haddad, R., & Sebah, C. (2018). *Le langage inclusif : Pourquoi, comment*. Éditions iXe.

Wittig, M. (2018). La marque du genre. In M. Wittig, *La pensée straight* (Nouvelle éd). Éditions Amsterdam.

Sites Internet

Alpheratz. (s. d.). *Accueil*. Alpheratz. Consulté 8 avril 2024, à l'adresse

<https://www.alpheratz.fr/>

Cabaux, L. (s. d.). *JARGON COMBATIF*. Consulté 29 juillet 2024, à l'adresse

<https://jargoncombatif.be/index.php>

Collages Féministes Bruxelles. (s. d.). Consulté 4 juillet 2024, à l'adresse

https://www.instagram.com/collages_feministes_bruelles/

Collectif Fracas. (s. d.-a). *Fracas, collectif queer et féministe d'aide à la gestion de conflits*.

Consulté 17 juillet 2024, à l'adresse <https://www.collectif-fracas.fr/>

Collectif Fracas. (s. d.-b). *La légitimité*. Consulté 17 juillet 2024, à l'adresse

<https://www.collectif-fracas.fr//article/la-legitimite>

Collectif Fracas. (s. d.-c). *La pureté militante*. Consulté 17 juillet 2024, à l'adresse

<https://www.collectif-fracas.fr//article/la-purete-militante>

Comment écrit-on en inclusif déjà ? (s. d.). eninclusif.fr. Consulté 31 juillet 2024, à l'adresse <https://eninclusif.fr/>

Divergenres. (s. d.). *Grammaire neutre et inclusive*. Consulté 31 juillet 2024, à l'adresse des dimensions politiques que recouvrent les différentes techniques du langage inclusif (et rédiger les guides de recommandations en conséquence)

Elmiger, D. (2021). *Collection / Guides de langue non sexiste / inclusive*. Université de Genève.

https://www.unige.ch/lettres/alman/application/files/2416/2461/4755/2021.06_Leitfadensammlung_V_2.pdf

Les Sous-Entendues ASBL. (s. d.). Consulté 4 juillet 2024, à l'adresse <https://les-sous-entendues.com/>

Rainbow House. (s. d.). Consulté 4 juillet 2024, à l'adresse

<http://rainbowhouse.be/en/association/lets-talk-about-non-binary-3/>

Documents

Fédération Wallonie-Bruxelles. (2022, janvier 26). *Avis n°3 du Conseil de la Langue française, des Langues régionales et endogènes concernant l'élaboration des arrêtés d'exécution du décret relatif au renforcement de la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre et aux bonnes pratiques non discriminatoires quant au genre dans le cadre des communications officielles ou formelles.*

MR - Les Engagés. (2024, juillet 11). *Déclaration de Politique Régionale Wallonne.*

<https://www.wallonie.be/sites/default/files/2024-07/DPR2024-2029.pdf>

Articles de presse

Ghali, S. (2022, mars 8). Focus sur les nouvelles militantes féministes. *Le Vif L'Express*.

Le Monde. (2023, octobre 30). *Ecriture inclusive : Emmanuel Macron estime qu'« on n'a pas besoin d'ajouter des points au milieu des mots pour rendre la langue française lisible »*. https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/10/30/ecriture-inclusive-emmanuel-macron-estime-qu-on-n-a-pas-besoin-d-ajouter-des-points-au-milieu-des-mots-pour-rendre-la-langue-francaise-lisible_6197361_823448.html

Les invités de Mediapart. (2020, septembre 25). Au-delà de l'écriture inclusive : Un programme de travail pour la linguistique d'aujourd'hui. *Mediapart*. <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/250920/au-dela-de-l-e-criture-inclusive-un-programme-de-travail-pour-la-linguistique-d-aujour>

Tribune collective. (2020, septembre 18). Une « écriture excluante » qui « s'impose par la propagande » : 32 linguistes listent les défauts de l'écriture inclusive. *Marianne*. <https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/une-ecriture-excluante-qui-s-impose-par-la-propagande-32-linguistes-listent-les>

Podcast

Véron, L. (s. d.). *Parler comme jamais*—*Binge Audio*. Parler comme jamais - Binge Audio. Consulté 2 août 2024, à l'adresse <https://www.binge.audio/podcast/parler-comme-jamais>

Résumé

Ce mémoire en Études de Genre, qui prend place dans le champ de la sociolinguistique, cherche à observer si et comment, au sein des groupes féministes et/ou queer, de nouvelles pratiques langagières plus inclusives peuvent continuer à s'inventer, sans reproduire des rapports de domination similaires à ceux qu'elles entendent combattre. Pour répondre à cette question, ce travail analyse des données collectés lors d'une enquête quantitative en ligne, et d'entretiens semi-directifs menés auprès de personnes militantes. L'objectif est d'une part d'identifier si le langage inclusif représente un élément de distinction à l'aune duquel se mesure le degré de bonne militance au sein des mouvements féministes, et d'autre part, s'il y a lieu, de réfléchir à des manières de déjouer ce mécanisme.

Abstract

This dissertation in Gender Studies, which takes its place in the field of sociolinguistics, seeks to observe whether and how, within feminist and/or queer groups, new, more inclusive language practices can continue to be invented, without reproducing relations of domination similar to those they seek to combat. To answer this question, this paper analyses data collected through a quantitative online survey and semi-structured interviews with activists. The aim is firstly to identify whether inclusive language represents an element of distinction by which the degree of good militancy within feminist movements is measured, and secondly, if necessary, to consider ways of thwarting this mechanism.

Mots-clés

Groupes militants, Féminisme, Langage inclusif, Pureté militante, Distinction, Insécurité linguistique